

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Deux Avril Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRESENTS : Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Florent CAILLET, André-Jean VIEAU, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Nadia KNOEPFFLER, Solenne HAMEL-GUITTON Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, Isabelle LEFOL-ANDRE et Stéphane MELLIER.

ETAIENT EXCUSES : Julie AUBRY, Mélanie COTTINEAU, Katharina THOMAS, Freddy SOURISSEAU, Murielle BODINIER et Christophe GRANGE.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Arnaud BOUYER est désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS : Il est donné lecture des pouvoirs de : Julie AUBRY à André-Jean VIEAU et Mélanie COTTINEAU à Florent CAILLET,

Objet de la délibération

Convocation le 27 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents ou représentés : 17
Publié le 8 avril 2025

2025-007 FINANCES - EXERCICE 2024 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Rapporteur : André-Jean VIEAU

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-20 ; L.2121-14 L.5212-1 à 5212-34 ;

VU les états des engagements reportés en dépenses et recettes d'investissement annexés à la présente délibération ;

VU le rapport de présentation du compte administratif 2024 et du budget primitif 2025 joint à la présente délibération ;

VU le document de synthèse reprenant une comparaison des exercices 2024 et 2025 annexé à la présente délibération ;

CONSIDERANT le document budgétaire du compte administratif 2024 soumis à l'assemblée délibérante, respectant la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT l'approche synthétique de l'exécution 2024 :

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		248 940,71 €	248 940,71 €
b/ Investissement (c/001)	73 589,66 €	-	73 589,66 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	1 394 206,51 €	1 555 492,90 €	161 286,39 €
<i>mouvements réels</i>	1 384 518,91 €	1 555 492,90 €	170 973,99 €
<i>mouvements d'ordre</i>	9 687,60 €	- €	9 687,60 €
b/ Investissement	70 354,74 €	90 329,17 €	19 974,43 €
<i>mouvements réels</i>	70 354,74 €	18 403,31 €	51 951,43 €
<i>mouvements d'ordre</i>		9 687,60 €	9 687,60 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		62 238,26 €	62 238,26 €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	1 394 206,51 €	1 804 433,61 €	410 227,10 €
b/ Investissement	143 944,40 €	90 329,17 €	53 615,23 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			356 611,87 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	4 836,43 €	- €	4 836,43 €
c/ Global	4 836,43 €	- €	4 836,43 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (4+5)			351 775,44 €
a/ Fonctionnement	1 394 206,51 €	1 804 433,61 €	410 227,10 €
b/ Investissement	148 780,83 €	90 329,17 €	58 451,66 €

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant:

Présents ou représentés : 16

Votants : 16

Abstentions : 0

Exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

ELISE Amélie CORNILLEAU pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif du Président est débattu, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT.

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif tel qu'il a été résumé.

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan, de sortie, aux débits et aux crédits portée à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés préalablement.

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document afférent à cette décision.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,
André-Jean VIEAU
Pour le Président et par délégation
La directrice générale des services
Christine PRIGENT



Transmission sur le site internet le : **09 AVR. 2025**
Transmission au contrôle de légalité le :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: SIVU (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25440268800017

POSTE COMPTABLE : Service De Gestion Comptable

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BP - SIVU DE L'ENFANCE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	54
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	59
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	60
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	66
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	70
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	18778

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	72.60
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	82.84
3	Dépenses d'équipement brut / population	2.22
4	Encours de dette / population (2) (3)	2.71
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	85.89%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87.65%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1.25%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	2.71%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 464 561,25	1 645 822,07	175 351,05	A1	356 611,87
Investissement	70 354,74	90 329,17	(2) -73 589,66	A2	-53 615,23
Dont 1068		62 238,26			
Fonctionnement	1 394 206,51	1 555 492,90	(3) 248 940,71	A3	410 227,10

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	4 836,43	III + IV	0,00	B1 -4 836,43
Investissement	I	4 836,43	III	0,00	B2 -4 836,43
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	351 775,44
Investissement	A2 + B2	-58 451,66
Fonctionnement	A3 + B3	410 227,10

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 836,43
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 836,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 394 206,51	G	1 555 492,90
	Section d'investissement	B	70 354,74	H	90 329,17

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	248 940,71
	Report en section d'investissement (001)	D	73 589,66	J	0,00

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 538 150,91	= G + H + I + J	1 894 762,78
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 836,43	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	4 836,43	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 394 206,51	= G + I + K	1 804 433,61
	Section d'investissement	= B + D + F	148 780,83	= H + J + L	90 329,17
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 542 987,34	= G + H + I + J + K + L	1 894 762,78

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		13 527,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	18 895,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	497,90	0,00
Total des réalisations d'équipement		19 393,48	13 527,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	4 876,31
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 961,26	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		50 961,26	4 876,31
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		70 354,74	18 403,31
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	9 687,60
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	9 687,60

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	70 354,74	II + IV	28 090,91
--------------	---------	------------------	---------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	73 589,66	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	62 238,26

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	143 944,40	II + IV + VI + VII	90 329,17
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-53 615,23		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	201 754,04	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	375 971,37
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 175 981,09	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	5 594,84	74 Dotations et participations (1)	1 161 543,83
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	689,55
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	17 288,15
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 383 329,97	Total recettes de gestion des services	1 555 492,90
66 Charges financières	1 188,94	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 384 518,91	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 555 492,90

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	9 687,60	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 9 687,60	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 394 206,51	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 555 492,90
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	248 940,71

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 394 206,51	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 804 433,61
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	410 227,10				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 961,26	0,00	50 961,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 895,58	0,00	18 895,58
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	497,90	0,00	497,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		70 354,74	0,00	70 354,74

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

73 589,66

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	201 754,04		201 754,04
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 175 981,09		1 175 981,09
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 594,84	0,00	5 594,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 188,94	0,00	1 188,94
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	9 687,60	9 687,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 384 518,91	9 687,60	1 394 206,51

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 876,31	0,00	4 876,31
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	13 527,00	0,00	13 527,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 687,60	9 687,60
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		18 403,31	9 687,60	28 090,91

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	62 238,26
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	17 288,15		17 288,15
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	375 971,37		375 971,37
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 161 543,83		1 161 543,83
75	Autres produits de gestion courante (8)	689,55	0,00	689,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 555 492,90	0,00	1 555 492,90

Pour information R002 Résultat positif reporté	248 940,71
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	79 140,34	70 354,74	4 836,43	3 949,17	0,00	70 354,74
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	801,74	0,00	0,00	801,74	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	26 828,60	18 895,58	4 836,43	3 096,59	0,00	18 895,58
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	510,00	497,90	0,00	12,10	0,00	497,90
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	28 140,34	19 393,48	4 836,43	3 910,43	0,00	19 393,48
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 000,00	50 961,26	0,00	38,74		50 961,26
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	51 000,00	50 961,26	0,00	38,74	0,00	50 961,26
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	79 140,34	70 354,74	4 836,43	3 949,17	0,00	70 354,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	73 589,66					
Total des dépenses d'investissement cumulées	152 730,00	143 944,40	4 836,43	3 949,17	0,00	70 354,74

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		152 730,00	90 329,17	0,00	62 400,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 000,00	13 527,00	0,00	9 473,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 000,00	13 527,00	0,00	9 473,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 143,56	67 114,57	0,00	-1 971,01
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		65 143,56	67 114,57	0,00	-1 971,01
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		88 143,56	80 641,57	0,00	7 501,99
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	54 886,44			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	9 700,00	9 687,60		12,40
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		64 586,44	9 687,60		54 898,84
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		152 730,00	90 329,17	0,00	62 400,83

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		79 140,34	70 354,74	4 836,43	3 949,17	0,00	70 354,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	801,74	0,00	0,00	801,74	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	801,74	0,00	0,00	801,74	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 828,60	18 895,58	4 836,43	3 096,59	0,00	18 895,58
21351	Bâtiments publics	9 476,79	3 960,00	3 145,63	2 371,16	0,00	3 960,00
21838	Autre matériel informatique	3 200,00	2 700,99	1 690,80	-1 191,79	0,00	2 700,99
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 991,18	1 022,42	0,00	1 968,76	0,00	1 022,42
2188	Autres immobilisations corporelles	11 160,63	11 212,17	0,00	-51,54	0,00	11 212,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	510,00	497,90	0,00	12,10	0,00	497,90
238	Avances commandes immo corporelles	510,00	497,90	0,00	12,10	0,00	497,90
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 140,34	19 393,48	4 836,43	3 910,43	0,00	19 393,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	51 000,00	50 961,26	0,00	38,74		50 961,26
1641	Emprunts en euros	51 000,00	50 961,26	0,00	38,74		50 961,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		51 000,00	50 961,26	0,00	38,74	0,00	50 961,26
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		79 140,34	70 354,74	4 836,43	3 949,17	0,00	70 354,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		152 730,00	90 329,17	0,00	62 400,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 000,00	13 527,00	0,00	9 473,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	23 000,00	7 431,07	0,00	15 568,93
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	6 095,93	0,00	-6 095,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 000,00	13 527,00	0,00	9 473,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 143,56	67 114,57	0,00	-1 971,01
10222	FCTVA	2 905,30	4 876,31	0,00	-1 971,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 238,26	62 238,26	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		65 143,56	67 114,57	0,00	-1 971,01
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		88 143,56	80 641,57	0,00	7 501,99
021	Virement de la section de fonctionnement	54 886,44	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	9 700,00	9 687,60		12,40
281351	Bâtiments publics	0,00	1 404,85		-1 404,85
281838	Autre matériel informatique	2 400,00	2 364,25		35,75
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	865,11		134,89
28188	Autres immo. corporelles	6 300,00	5 053,39		1 246,61

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		64 586,44	9 687,60		54 898,84

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 642 610,00	1 373 027,77	21 178,74	0,00	248 403,49	0,00	1 394 206,51
011	Charges à caractère général (3)	267 933,56	185 630,28	16 123,76	0,00	66 179,52	0,00	201 754,04
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 210 000,00	1 170 926,11	5 054,98	0,00	34 018,91		1 175 981,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	97 490,00	5 594,84	0,00	0,00	91 895,16	0,00	5 594,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 575 423,56	1 362 151,23	21 178,74	0,00	192 093,59	0,00	1 383 329,97
66	Charges financières	1 200,00	1 188,94	0,00	0,00	11,06		1 188,94
67	Charges spécifiques (3)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
Total des dépenses financières		2 600,00	1 188,94	0,00	0,00	1 411,06		1 188,94
Total des dépenses réelles		1 578 023,56	1 363 340,17	21 178,74	0,00	193 504,65	0,00	1 384 518,91
023	Virement à la section d'investissement	54 886,44	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 700,00	9 687,60			12,40		9 687,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		64 586,44	9 687,60			54 898,84		9 687,60

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 642 610,00	1 373 027,77	21 178,74	0,00	248 403,49	0,00	1 394 206,51
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	0,00	-161 823,61
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	17 288,15	0,00	0,00	-7 288,15
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	355 000,00	375 971,37	0,00	0,00	-20 971,37
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 028 669,29	1 161 543,83	0,00	0,00	-132 874,54
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	689,55	0,00	0,00	-689,55
Total des recettes de gestion des services		1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	0,00	-161 823,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	0,00	-161 823,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	248 940,71					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 642 610,00	1 804 433,61	0,00	0,00	-161 823,61
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 642 610,00	1 373 027,77	21 178,74	0,00	248 403,49	0,00	1 394 206,51
011	Charges à caractère général (4)	267 933,56	185 630,28	16 123,76	0,00	66 179,52	0,00	201 754,04
6042	Achats de prestations de services	57 800,00	45 570,56	2 359,74	0,00	9 869,70	0,00	47 930,30
60611	Eau et assainissement	1 983,56	1 292,10	0,00	0,00	691,46	0,00	1 292,10
60612	Energie - Electricité	28 000,00	13 175,95	1 800,00	0,00	13 024,05	0,00	14 975,95
60622	Carburants	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	29 450,00	22 522,91	1 649,02	0,00	5 278,07	0,00	24 171,93
60628	Autres fournitures non stockées	8 850,00	7 277,96	932,10	0,00	639,94	0,00	8 210,06
60631	Fournitures d'entretien	3 300,00	2 335,02	251,96	0,00	713,02	0,00	2 586,98
60632	Fournitures de petit équipement	5 650,00	2 797,54	708,88	0,00	2 143,58	0,00	3 506,42
60636	Habillement et vêtements de travail	400,00	225,21	0,00	0,00	174,79	0,00	225,21
6064	Fournitures administratives	700,00	111,19	250,76	0,00	338,05	0,00	361,95
6132	Locations immobilières	0,00	614,21	0,00	0,00	-614,21	0,00	614,21
61351	Matériel roulant	3 100,00	3 086,34	0,00	0,00	13,66	0,00	3 086,34
61358	Autres	800,00	648,63	0,00	0,00	151,37	0,00	648,63
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	3 020,80	0,00	6 979,20	0,00	3 020,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 700,00	829,16	0,00	0,00	1 870,84	0,00	829,16
6156	Maintenance	6 500,00	3 533,10	86,28	0,00	2 880,62	0,00	3 619,38
6168	Autres primes d'assurance	4 100,00	4 128,64	0,00	0,00	-28,64	0,00	4 128,64
6182	Documentation générale et technique	400,00	175,51	50,00	0,00	174,49	0,00	225,51
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	2 869,95	559,31	0,00	1 070,74	0,00	3 429,26
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	127,00	0,00	0,00	73,00	0,00	127,00
6188	Autres frais divers	41 900,00	31 080,23	1 558,73	0,00	9 261,04	0,00	32 638,96
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	158,47	0,00	0,00	841,53	0,00	158,47
6228	Divers	0,00	57,53	0,00	0,00	-57,53	0,00	57,53
6234	Réceptions	150,00	0,00	100,00	0,00	50,00	0,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	1 393,89	354,50	0,00	851,61	0,00	1 748,39
6245	Transports de personnes extérieures	10 500,00	8 712,50	481,00	0,00	1 306,50	0,00	9 193,50
6251	Voyages, déplacements et missions	3 250,00	3 136,46	0,00	0,00	113,54	0,00	3 136,46
6262	Frais de télécommunications	12 800,00	8 471,99	1 428,31	0,00	2 899,70	0,00	9 900,30
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 371,23	0,00	0,00	-171,23	0,00	1 371,23

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 400,00	2 130,00	0,00	0,00	7 270,00	0,00	2 130,00
6284	Redevances pour services rendus	2 800,00	1 551,35	0,00	0,00	1 248,65	0,00	1 551,35
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	8 745,65	532,37	0,00	-3 278,02	0,00	9 278,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 210 000,00	1 170 926,11	5 054,98	0,00	34 018,91		1 175 981,09
6218	Autre personnel extérieur	101 000,00	84 053,43	3 904,98	0,00	13 041,59		87 958,41
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 350,00	3 018,98	0,00	0,00	331,02		3 018,98
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	300,00	21,08	0,00	0,00	278,92		21,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 300,00	15 393,00	0,00	0,00	1 907,00		15 393,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 100,00	1 810,64	0,00	0,00	289,36		1 810,64
64111	Rémunération principale titulaires	421 700,00	385 346,69	0,00	0,00	36 353,31		385 346,69
64112	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	11 539,12	0,00	0,00	3 460,88		11 539,12
64113	NBI	3 000,00	2 866,21	0,00	0,00	133,79		2 866,21
64118	Autres indemnités	108 500,00	93 766,25	0,00	0,00	14 733,75		93 766,25
64131	Rémunérations	237 830,00	274 383,84	0,00	0,00	-36 553,84		274 383,84
64138	Primes et autres indemnités	0,00	633,28	0,00	0,00	-633,28		633,28
6417	Rémunérations des apprentis	12 100,00	4 230,05	0,00	0,00	7 869,95		4 230,05
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 600,00	132 875,81	0,00	0,00	-7 275,81		132 875,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	120 000,00	114 775,73	0,00	0,00	5 224,27		114 775,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 600,00	11 259,59	0,00	0,00	-1 659,59		11 259,59
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 500,00	25 318,74	0,00	0,00	-4 818,74		25 318,74
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 100,00	53,00	0,00	0,00	1 047,00		53,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 700,00	9 484,78	0,00	0,00	215,22		9 484,78
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	55,64	1 150,00	0,00	94,36		1 205,64
6488	Autres	20,00	40,25	0,00	0,00	-20,25		40,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	97 490,00	5 594,84	0,00	0,00	91 895,16	0,00	5 594,84
6541	Créances admises en non-valeur	750,00	100,46	0,00	0,00	649,54	0,00	100,46
6542	Créances éteintes	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 780,00	4 557,07	0,00	0,00	1 222,93	0,00	4 557,07

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 180,00	936,02	0,00	0,00	243,98	0,00	936,02
65888	Autres	89 230,00	1,29	0,00	0,00	89 228,71	0,00	1,29
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 575 423,56	1 362 151,23	21 178,74	0,00	192 093,59	0,00	1 383 329,97
66	Charges financières	1 200,00	1 188,94	0,00	0,00	11,06		1 188,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 200,00	1 188,94	0,00	0,00	11,06		1 188,94
67	Charges spécifiques (4)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		2 600,00	1 188,94	0,00	0,00	1 411,06		1 188,94
Total des dépenses réelles		1 578 023,56	1 363 340,17	21 178,74	0,00	193 504,65	0,00	1 384 518,91
023	Virement à la section d'investissement	54 886,44						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	9 700,00	9 687,60			12,40		9 687,60
6811	Dot. amort. immos incorporelles	9 700,00	9 687,60			12,40		9 687,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		64 586,44	9 687,60			54 898,84		9 687,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	0,00	-161 823,61
013	Atténuations de charges (4)	10 000,00	17 288,15	0,00	0,00	-7 288,15
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	17 288,15	0,00	0,00	-7 288,15
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	355 000,00	375 971,37	0,00	0,00	-20 971,37
7066	Redevances services à caractère social	355 000,00	375 971,37	0,00	0,00	-20 971,37
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 028 669,29	1 161 543,83	0,00	0,00	-132 874,54
744	FCTVA	500,00	203,15	0,00	0,00	296,85
7473	Participation départements	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	561 997,77	561 997,77	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	461 671,52	594 842,91	0,00	0,00	-133 171,39
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	689,55	0,00	0,00	-689,55
75888	Autres	0,00	689,55	0,00	0,00	-689,55
Total des recettes de gestion des services		1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	0,00	-161 823,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	0,00	-161 823,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
MON225206	DEXIA CREDIT LOCAL	01/12/2004	2004-12-01	01/01/2005	700 000,00	F		4,280	4,280		M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					50 961,26	1 189,18	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					50 961,26	1 189,18	0,00	0,00
MON225206	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		50 961,26	1 189,18	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					50 961,26	1 189,18	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300 €		07/02/2024
	Catégories de biens amortis		
L	2031 - Frais d'études non suivis de réalisation	5	07/02/2024
L	2032 - Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	07/02/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement non suivis de réalisation	1	07/02/2024
L	2033 - Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	07/02/2024
L	2051 - Brevets	0	07/02/2024
L	2051 - Logiciels bureautiques	2	07/02/2024
L	2051 - Logiciels applicatifs, progiciels	5	07/02/2024
L	208? - Autres immobilisations incorporelles	5	07/02/2024
L	204? - ? pour le financement biens mobiliers, matériels ou études	5	07/02/2024
L	204? - ? pour le financement de bâtiments et installations	30	07/02/2024
L	204? - ? pour le financement de projets d'infrastructures d'intérêt national	40	07/02/2024
L	2121 - Plantations d'arbres et arbustes	10	07/02/2024
L	21351 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics	20	07/02/2024
L	215742 - Installations, matériel et outillages des colonies de vacances	5	07/02/2024
L	21578 - Autre matériel technique	5	07/02/2024
L	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	5	07/02/2024
L	21622 - Biens historiques et culturels mobiliers - Dépenses ultérieures immobilisées	30	07/02/2024
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10	07/02/2024
L	21828 - Voitures	8	07/02/2024
L	21838 - Autre matériel informatique	3	07/02/2024
L	21848 - Autres matériels de bureau	5	07/02/2024
L	21848 - Autres mobiliers	10	07/02/2024
L	2185 - Matériel de téléphonie : téléphones portables	2	07/02/2024
L	2185 - Matériel de téléphonie : téléphones fixes, serveurs téléphoniques, ?	5	07/02/2024
L	2185 - Matériel de téléphonie : infrastructures	10	07/02/2024
L	2186 - Cheptel	6	07/02/2024
L	2188 - Coffre-fort	20	07/02/2024
L	2188 - Equipement de cuisine	10	07/02/2024
L	2188 - Matériel pédagogique, éducatif, sportif à usage spécifique des services	6	07/02/2024
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	6	07/02/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	4 557,07	
Personnes de droit privé	4 557,07	
Associations	4 557,07	
Amicale du personnel territorial Ancenis-Saint-Géréon	4 247,07	
SOS Urgences garde d'enfants	310,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,74	1,74	1,10	0,00	1,10
Adjoint administratif	C	0,00	1,10	1,10	1,10	0,00	1,10
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	0,00	0,64	0,64	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,07	2,07	1,07	0,00	1,07
Adjoint technique	C	1,00	1,07	2,07	1,07	0,00	1,07
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	5,65	11,65	9,22	0,00	9,22
ATSEM de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	B	0,00	3,37	3,37	2,44	0,00	2,44
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfant classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	4,00	1,39	5,39	3,89	0,00	3,89
Infirmier en soins généraux	A	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller des activités physiques et sportives	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS principal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,26	5,77	10,03	8,03	0,00	8,03
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	4,46	5,46	4,46	0,00	4,46
Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	C	0,00	1,31	1,31	1,31	0,00	1,31
Animateur	B	1,26	0,00	1,26	1,26	0,00	1,26
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de PM	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,26	15,54	26,80	19,42	0,00	19,42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			18 895,58	1 616,04	
Acquisitions à titre onéreux			18 895,58	1 616,04	
10/03/2024	Equipements literie multi-accueil	084	1 355,43	180,11	6
18/03/2024	Robot coupe cuisine Multi-accueil	085	1 216,80	157,24	6
08/04/2024	Générateur d'eau trioxygène ME	086	3 708,00	445,30	6
24/04/2024	Aménagement Maison de l'Enfance 2024	MAISON ENFANCE 2135 2024	3 960,00	133,99	20
17/05/2024	Souris verticales SIVU	087	90,47	55,52	1
01/06/2024	Autocuiseur multi-accueil	088	139,90	80,49	1
18/06/2024	Vaisselle p/camps ALSH	089	1 455,66	0,00	6
04/07/2024	Matériel cuisine p/camps ALSH	090	487,79	39,42	6
02/08/2024	2 Pack Office Maison Enfance	091	573,60	78,05	3
02/08/2024	Matériel informatique JS - DSP	092	331,81	45,15	3
02/08/2024	Matériel informatique RPE	093	1 105,73	150,46	3
02/08/2024	Matériel informatique Maison Enfance	094	599,38	81,56	3
04/09/2024	Matériel motricité RPE	095	328,39	17,54	6
14/09/2024	Multi-accueil - 15 salopettes	096	401,86	19,63	6
14/09/2024	Mobilier RPE	097	406,52	11,92	10
26/09/2024	Sèche-linge Maison de l'Enfance	098	1 399,00	0,00	6
01/10/2024	Multi-accueil - Tunnel	100	229,90	56,69	1
01/10/2024	RPE- Siège au sol adulte	099	149,90	36,96	1
15/10/2024	RPE - Fauteuil et canapé	102	466,00	9,70	10
18/10/2024	Sonde cellule refroidissement MA	101	489,44	16,31	6
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-73 589,66
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-73 589,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	62 238,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-73 589,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-11 351,40

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	51 000,00	50 961,26	4 836,43	55 797,69
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	67 491,74	14 563,91	0,00	14 563,91
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	16 491,74	-36 397,35	-4 836,43	-41 233,78
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-73 589,66			-73 589,66
Affectation au 1068 (C)	62 238,26	62 238,26		62 238,26
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-11 351,40			-11 351,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-52 585,18

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		51 000,00	50 961,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		51 000,00	50 961,26
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	50 961,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		67 491,74	14 563,91
Ressources propres externes de l'année (a)		2 905,30	4 876,31
10222	FCTVA	2 905,30	4 876,31
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		64 586,44	9 687,60
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	1 404,85
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 400,00	2 364,25
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 000,00	865,11
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	6 300,00	5 053,39
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	54 886,44	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBRY Julie	
AUNEAU Olivier	
BOUYER Arnaud	
BUCHET Patrick	
CAILLET Florent	
CLOUET Delphine	
CORNILLEAU Amélie	
COTTINEAU Mélanie	
FRESNEAU Camille	
GRANGE Christophe	
GRIMAULT Cyrielle	
HAMEL-GUITTON Solenne	
KNOEPFFLER Nadia	
LARNAUD Aurélie	
LEFOL-ANDRE Isabelle	
LENOBLE Séverine	
ORHON Jean-François	
PHILIPPEAU Christelle	
SOURISSEAU Freddy	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

THOMAS Katharina	
VIEAU André-Jean	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



SIVU
de l'enfance

ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

N° - FINANCES - EXERCICE 2025 - APPROBATION DU
BUDGET
PRIMITIF



ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRIMITIF 2025 *RAPPORT DE PRESENTATION*

Conseil syndical
Séance du 2 avril 2025



CA 2024 & BP 2025: *Préalable*

Chaque activité représente une part distincte dans le budget du SIVU de l'Enfance, avec des modes de financement différents.

Les éléments présentés ci-après viennent faciliter la compréhension du document joint en annexe, reprenant en détail les équilibres par activité.

Ce document expose par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget global 2024, le compte administratif 2024 et le projet de budget primitif 2025.

Les grandes masses budgétaires du CA 2024 sont présentées succinctement en début du document, avant d'être reprises dans le détail pour chacune des activités au stade de la présentation du BP 2025.





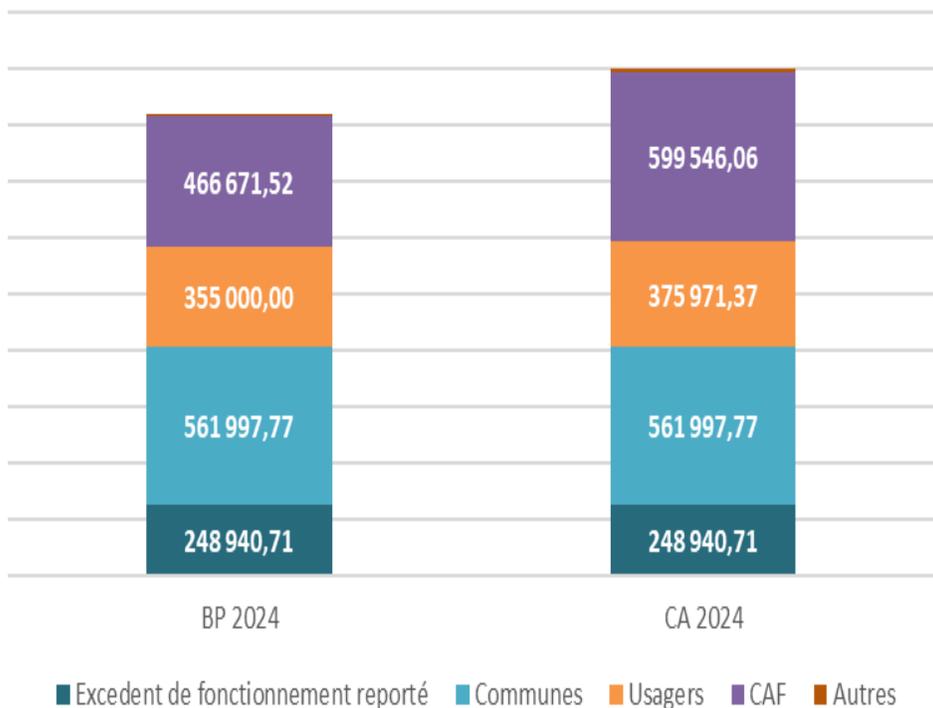
COMPTE ADMINISTRATIF 2024



COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : *fonctionnement*

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

Recettes réelles de fonctionnement



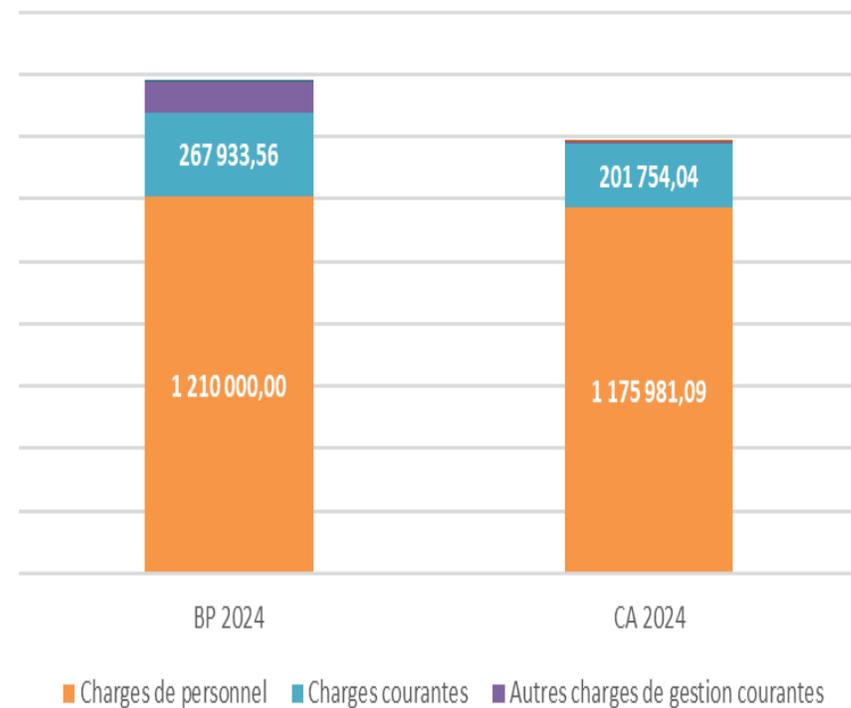
Taux de réalisation :
110 %

(107 % en 2023)

Taux de réalisation :
88 %

(90 % en 2023)

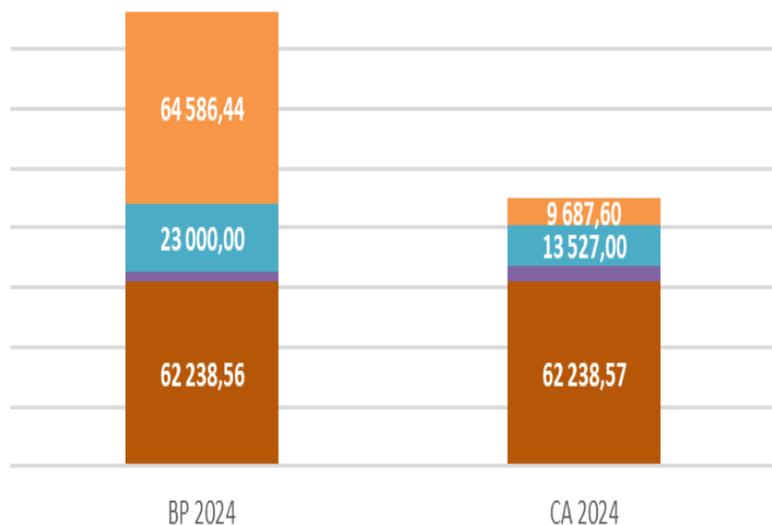
Dépenses réelles de fonctionnement



COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : *investissement*

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

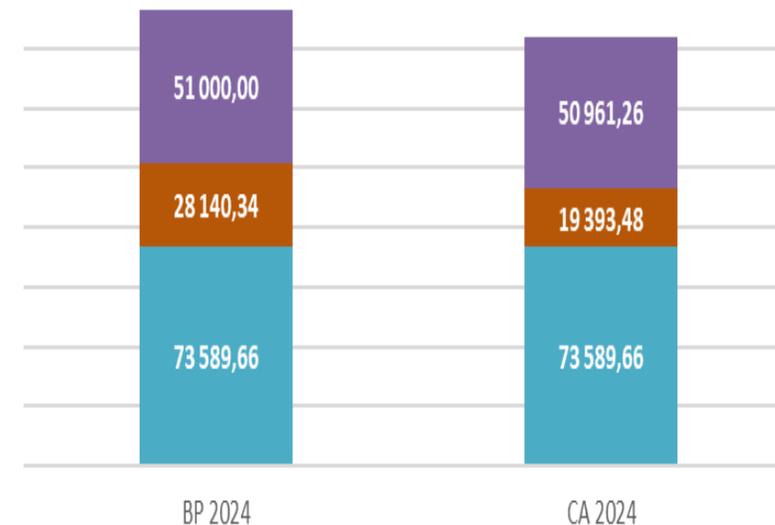
Recettes d'investissement



Taux de réalisation :
59%

Taux de réalisation :
94%

Dépenses d'investissement



COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : *résultats*

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RESULTATS 2024

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		248 940,71 €	248 940,71 €
b/ Investissement (c/001)	73 589,66 €		- 73 589,66 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	1 394 206,51 €	1 555 492,90 €	161 286,39 €
<i>mouvements réels</i>	1 384 518,91 €	1 555 492,90 €	170 973,99 €
<i>mouvements d'ordre</i>	9 687,60 €	- €	9 687,60 €
b/ Investissement	70 354,74 €	90 329,17 €	19 974,43 €
<i>mouvements réels</i>	70 354,74 €	18 403,31 €	- 51 951,43 €
<i>mouvements d'ordre</i>		9 687,60 €	9 687,60 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		62 238,26 €	62 238,26 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	4 836,43 €	- €	4 836,43 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (4+5)			351 775,44 €
a/ Fonctionnement	1 394 206,51 €	1 804 433,61 €	410 227,10 €
b/ Investissement	148 780,83 €	90 329,17 €	- 58 451,66 €

Résultats N-1

Résultats de l'exercice

Restes à réaliser

Résultats cumulés

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : affectation

Les contributions des communes étant déterminées sur la base de critères par activités du syndicat, l'affectation définitive du résultat de fonctionnement respecte cette analyse par secteur.

AFFECTATION 2024

OBLIGATOIRE

LIBRE

	Administration générale	Parentalité	Accueil du mercredi	Centres de loisirs	Relais petite enfance	Multi-accueil	SIVU de l'enfance
Excédent de fonctionnement à affecter	121 547,54	17 915,21	76 108,46	26 812,43	16 914,20	150 929,26	410 227,10
Résultat d'investissement	696,99	-	234,41	761,96	1 418,97	- 56 727,56	- 53 615,23
+/-Solde restes à réaliser	-	-	-	- 656,40	-	- 4 180,03	- 4 836,43
= BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	696,99	-	234,41	105,56	1 418,97	- 60 907,59	- 58 451,66
Couverture de besoin de financement (1068)	-	-	-	-	-	60 907,59	60 907,59
Financement complémentaire de l'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau de fonctionnement (002)	121 547,54	17 915,21	76 108,46	26 812,43	16 914,20	90 021,67	349 319,51



BUDGET PRIMITIF 2025

Fonctionnement

● ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

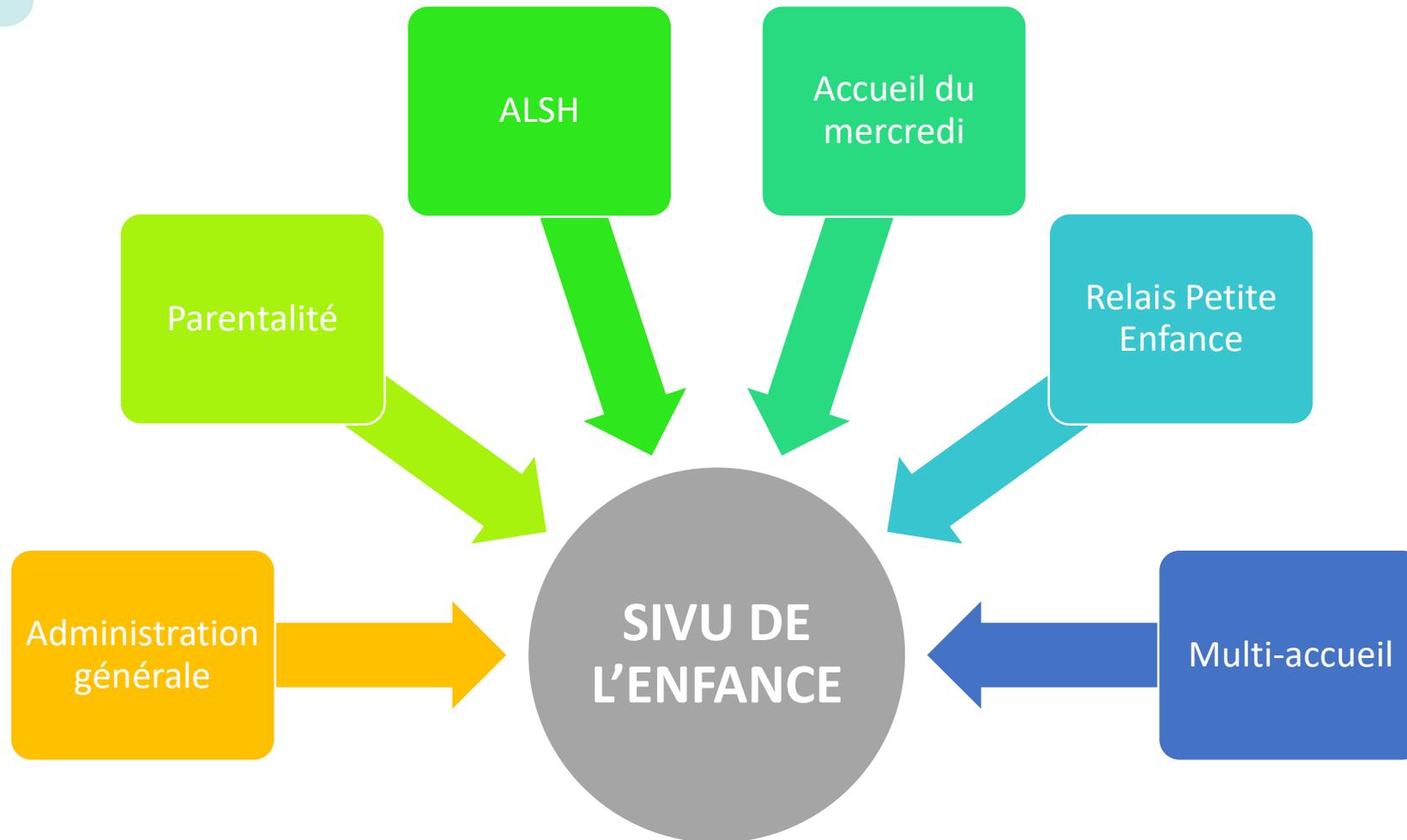
Lors du conseil syndical du 26 février 2025, les orientations budgétaires pour 2025 ont été débattues et arrêtées en vue de l'établissement du budget primitif pour 2025. Ces éléments tiennent compte d'une vision à moyen terme de l'évolution des contributions des communes membres, au regard du niveau du résultat reporté.

MULTI-SECTEURS :

- Maintien de l'offre de services actuelle
- Intégration des mesures nationales en lien avec la masse salariale
- Constitution du fonds de roulement 100 K€

- CAF : intégration des financements au niveau des éléments inscrits dans la convention territoriale globalisée
- Maintien du principe de revalorisation des tarifs familles selon l'inflation

Un budget SIVU *pour 6 activités*



● FONCTIONNEMENT 2025

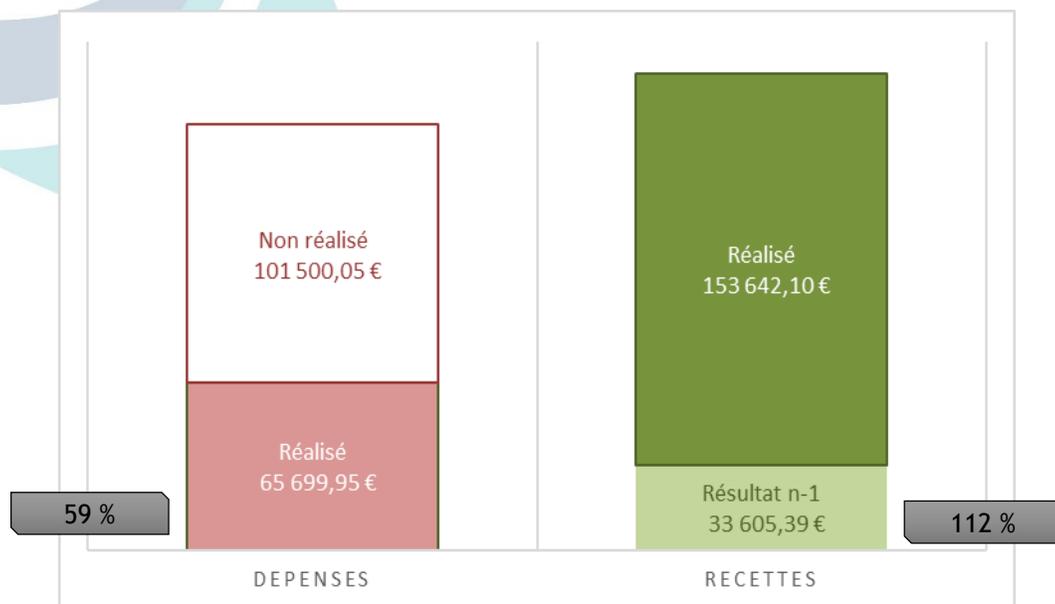
Globalement, les crédits de fonctionnement confirment le maintien des services offerts

CHAPITRES	Budget global 2024	CA 2024	Restes à réaliser	BP 2025	VARIATION/BG 2024	
					en €	en %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 642 610,00	1 804 433,61	0,00	1 809 930,88	167 320,88	10,19%
013 - Atténuations de charges	10 000,00	17 288,15		0,00	-10 000,00	-100,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	355 000,00	375 971,37		363 043,60	8 043,60	2,3%
74 - Dotations CAF, MSA et autres	466 671,52	599 546,06		532 570,00	65 898,48	14,1%
74 - Contributions des communes membres	561 997,77	561 997,77		561 997,77	0,00	0,0%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	689,55		0,00	0,00	n.c.
Total des recettes de gestion courante	1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	1 457 611,37	63 942,08	4,6%
76 - Produits financiers				0,00	0,00	
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 393 669,29	1 555 492,90	0,00	1 457 611,37	63 942,08	4,6%
042 - Opérations entre sections	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	248 940,71	248 940,71		349 319,51	100 378,80	40,3%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 642 610,00	1 394 206,51	0,00	1 809 930,88	167 320,88	10,19%
011 - Charges à caractère général	267 933,56	201 754,04		268 353,13	419,57	0,2%
012 - Charges de personnel	1 210 000,00	1 175 981,09		1 262 600,00	52 600,00	4,3%
65 - Autres charges de gestion courante	97 490,00	5 594,84		156 435,79	58 945,79	60,5%
Total des dépenses de gestion courante	1 575 423,56	1 383 329,97	0,00	1 687 388,92	111 965,36	7,1%
66 - Charges financières	1 200,00	1 188,94		0,00	-1 200,00	-100,0%
67 - Charges exceptionnelles	400,00	0,00		400,00	0,00	0,0%
68 - Dotations aux provisions	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,0%
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00		0,00	0,00	n.c.
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 578 023,56	1 384 518,91	0,00	1 688 788,92	110 765,36	7,0%
023 - Virement à la section d'investissement	54 886,44	0,00		109 991,96	55 105,52	100,4%
042 - Opérations entre sections	9 700,00	9 687,60		11 150,00	1 450,00	14,9%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	64 586,44	9 687,60	0,00	121 141,96	56 555,52	87,6%
RESULTAT DE L'EXERCICE		410 227,10				

- ✓ La progression des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par le volet masse salariale et par la reconstitution du fonds de roulement, indispensable à la trésorerie du syndicat.
- ✓ Cette variation est couverte par les financements de CAF en hausse suite à la signature de la convention territoriale globalisée. Maintien des contributions des communes membres au niveau de 2024.
- ✓ Le besoin de financement de la section d'investissement reste contenu.

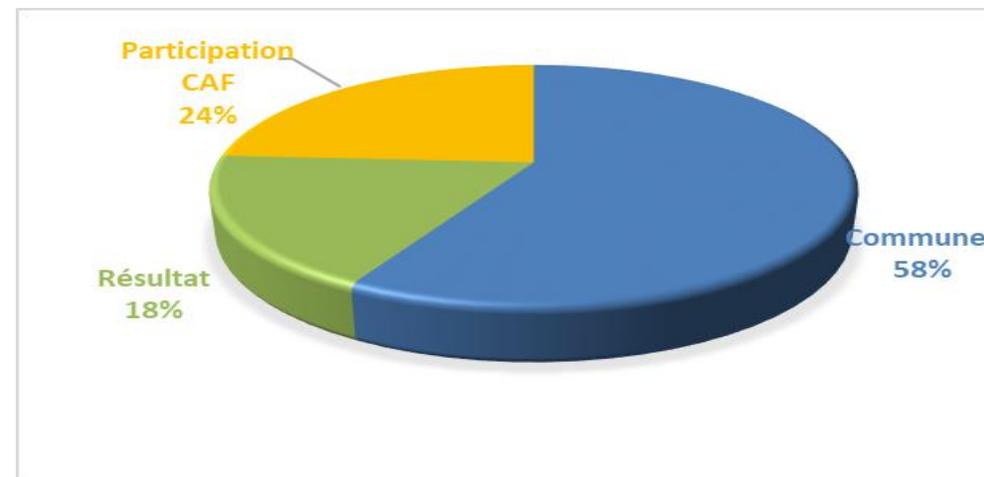
FONCTIONNEMENT 2024

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Fonds de roulement de 85 000 €

SOURCES DE FINANCEMENT



RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	153 642,10	993,37
- Dépenses de l'exercice	65 699,95	1 595,26
= Résultat de l'exercice	87 942,15	-601,89
+ Résultat reporté	33 605,39	1 298,88
= Résultat cumulé	121 547,54	696,99

FONCTIONNEMENT 2025

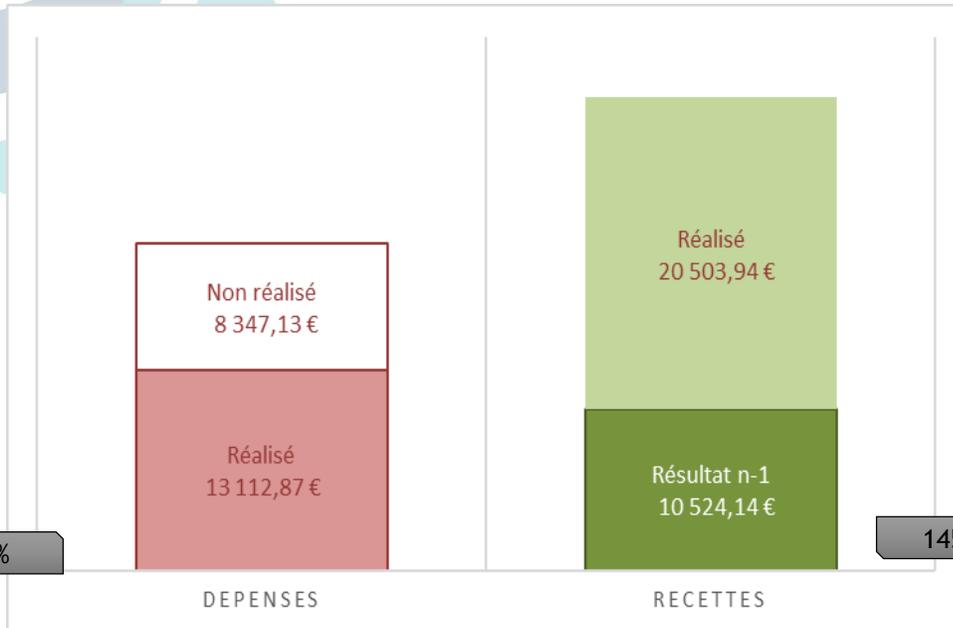


- ✓ Au vu des résultats 2024, le fonds de roulement va pouvoir être constitué à hauteur de 100 000€ toujours dans l'objectif de pouvoir supporter, en trésorerie, les décalages de versements des différentes prestations par la CAF.
- ✓ Les autres dépenses sont représentées majoritairement par la masse salariale qui évolue en lien avec :
 - le glissement vieillesse technicité,
 - l'augmentation du taux de CNRACL
 - l'augmentation de l'assurance du personnel
 - l'évolution de la participation pour la prévoyanceL'ensemble de ces évolutions concerne toutes les activités du SIVU avec de la masse salariale.
- ✓ L'évolution du résultat en lien principalement avec la participation de la CAF, permet une contribution des communes membres à la baisse. (108k€ en 2024 contre 37k€ en 2025)

FONCTIONNEMENT 2024

Parentalité

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION

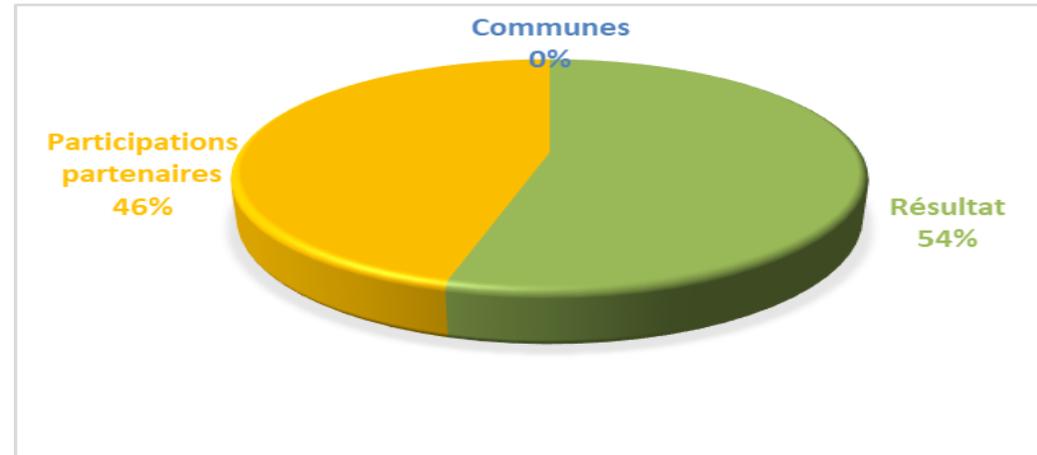


61 %

145 %

- Taux de réalisation illustrant la capacité de financement de ce secteur
- Recettes supérieures à la prévision budgétaire grâce aux financements des partenaires

SOURCES DE FINANCEMENT

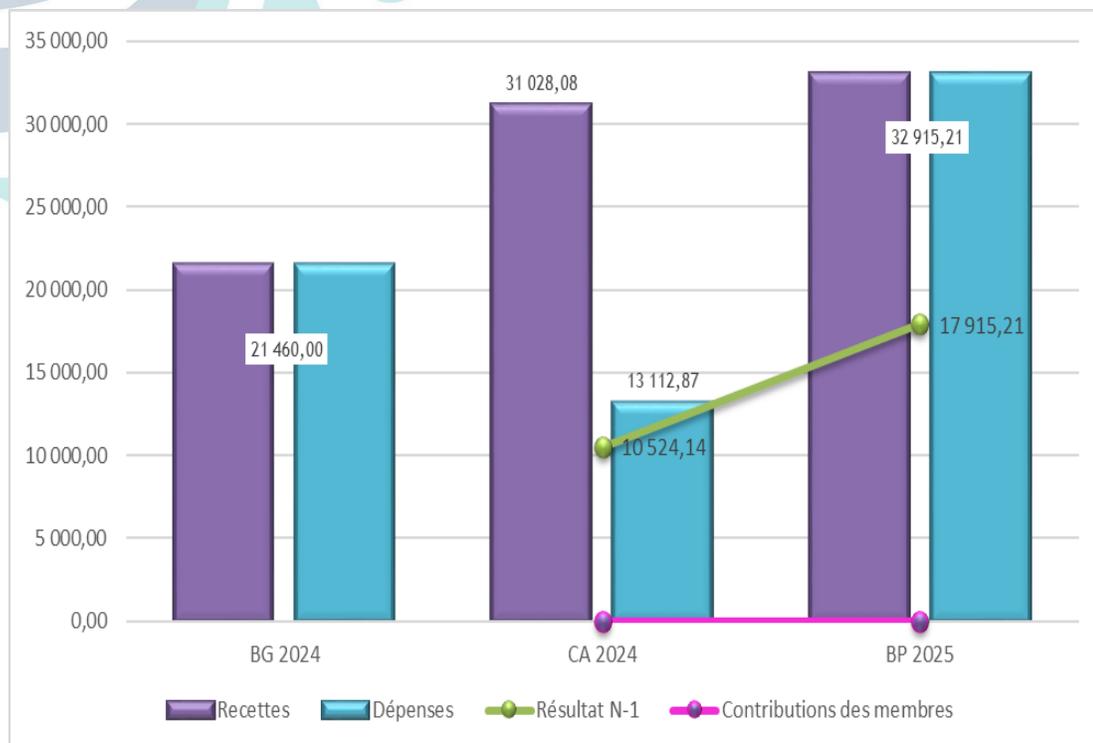


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	31 028,08 €	- €
- Dépenses de l'exercice	13 112,87 €	- €
= Résultat de l'exercice	17 915,21 €	- €
+ Résultat reporté	10 524,14 €	- €
= Résultat cumulé	28 439,35 €	- €

FONCTIONNEMENT 2025

Parentalité

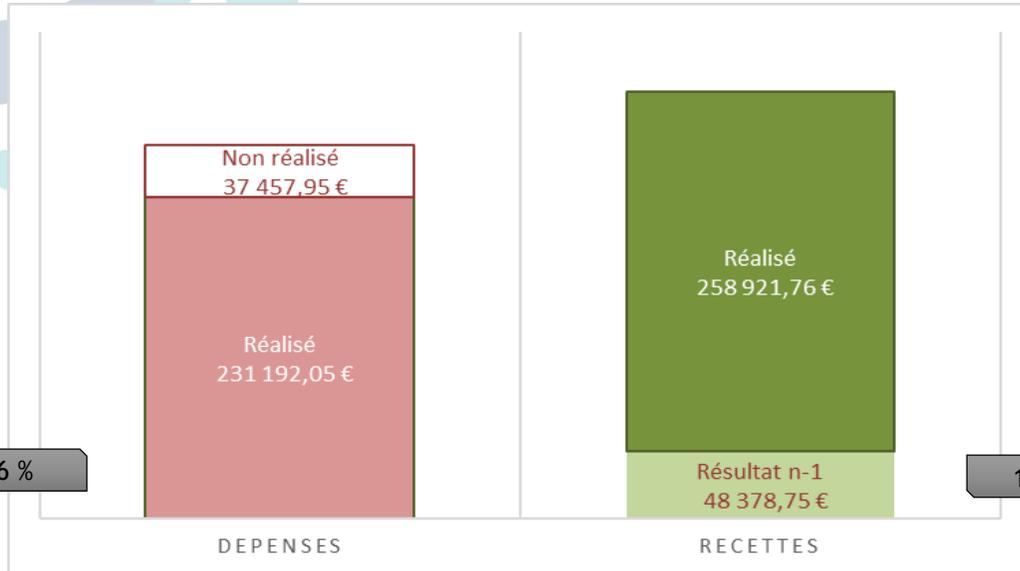


- ✓ La proposition budgétaire pour 2025 s'inscrit globalement dans une continuité des actions entreprises en 2024 notamment le lieu accueil enfants-parents.
- ✓ A nouveau pour 2025, les financements des partenaires et le résultat N-1, nous permettent de ne pas faire appel à la contribution des membres.

FONCTIONNEMENT 2024

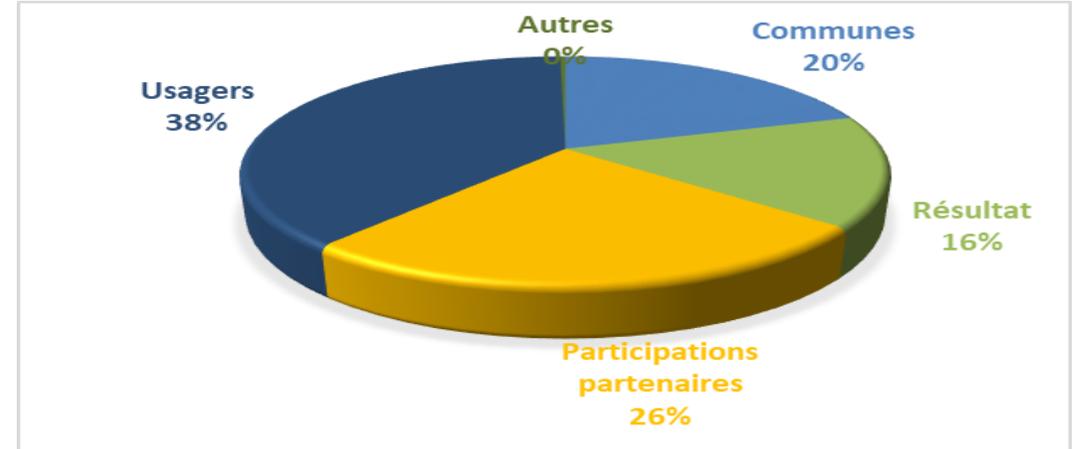
Accueil du mercredi

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Recettes des usagers 107% de réalisation par rapport l'inscription budgétaire 2024 en lien avec un accueil au maximum de la capacité de la structure.

SOURCES DE FINANCEMENT

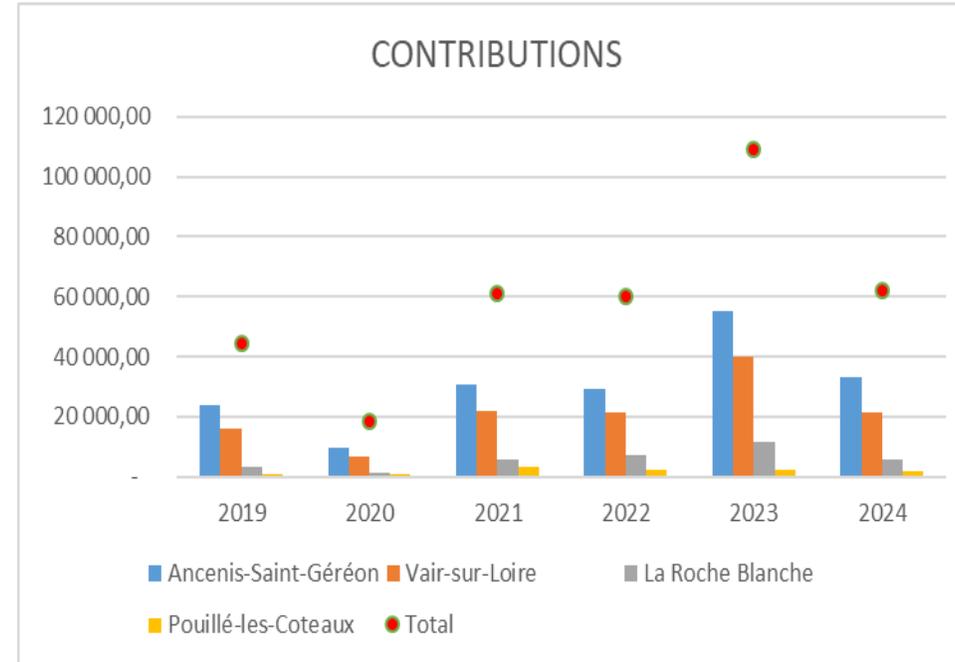
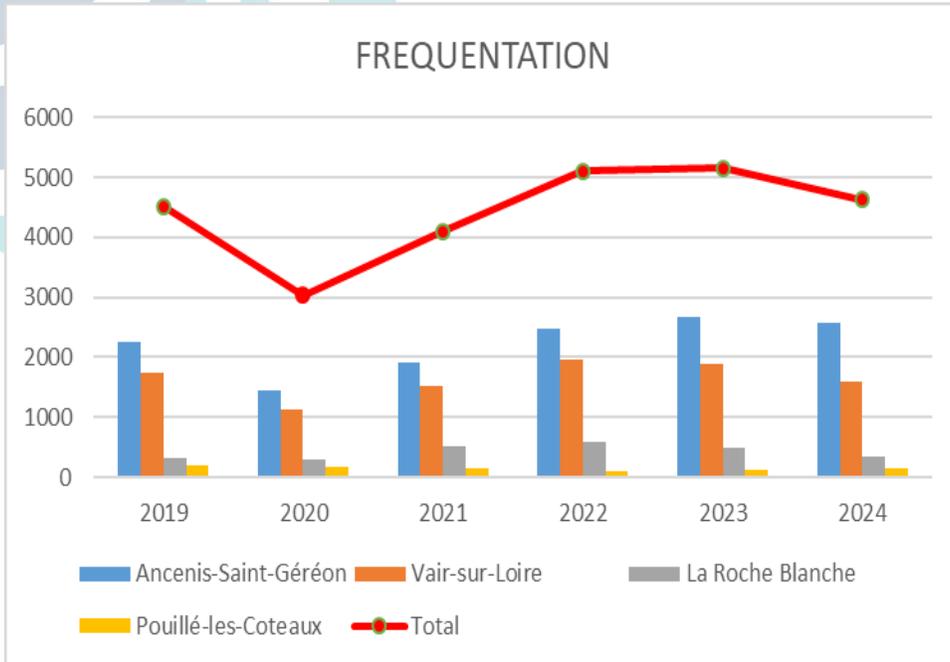


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	258 921,76	207,12
- Dépenses de l'exercice	231 192,05	0,00
= Résultat de l'exercice	27 729,71	207,12
+ Résultat reporté	48 378,75	27,29
= Résultat cumulé	76 108,46	234,41

FONCTIONNEMENT 2024

Accueil du mercredi



Variation annuelle de la fréquentation

	2020	2021	2022	2023	2024
Accueil du mercredi	-33%	35%	25%	1%	-10%

FONCTIONNEMENT 2025

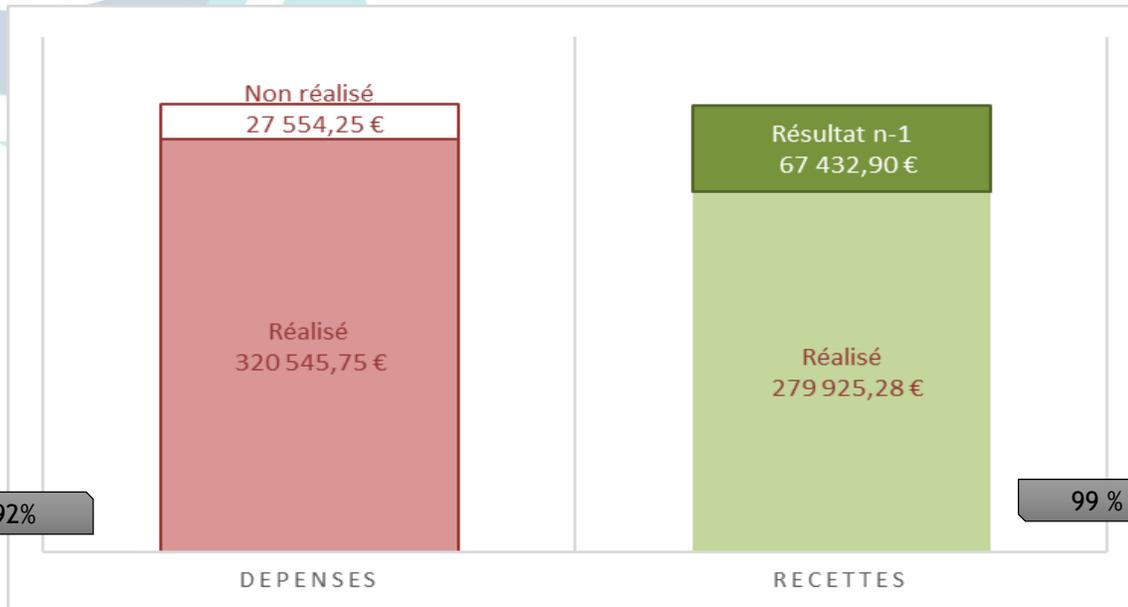


- ✓ Masse salariale, maintien de l'enveloppe au niveau proche du BP 2024 en cohérence avec le niveau de réalisation 2024.
- ✓ Les recettes des familles intègrent la revalorisation des tarifs en lien avec l'inflation
- ✓ Les recettes CAF restent équivalentes à l'inscription 2024.
- ✓ Un budget 2025 sensiblement équivalent en dépense et en recette à celui de 2024 avec un report de résultat excédentaire qui amène à une diminution des contributions (62 k€ en 2024 contre 11k€ en 2025)

FONCTIONNEMENT 2024

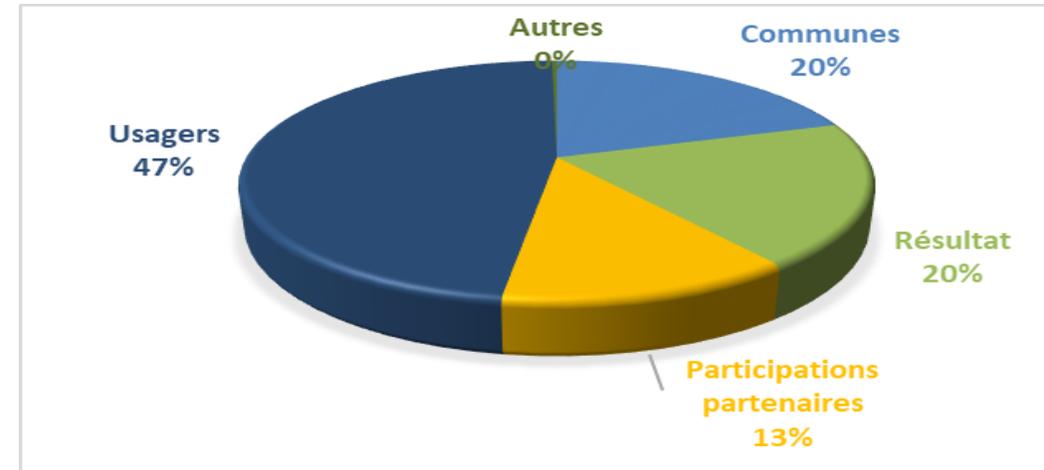
ALSH

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Le taux de réalisation des recettes 2024 se situe au niveau de la prévision budgétaire, avec une légère baisse des subventions CAF.
- Les dépenses courantes restent stables, les charges de personnel sont très proches de la prévision budgétaire (95% de taux de réalisation)

SOURCES DE FINANCEMENT

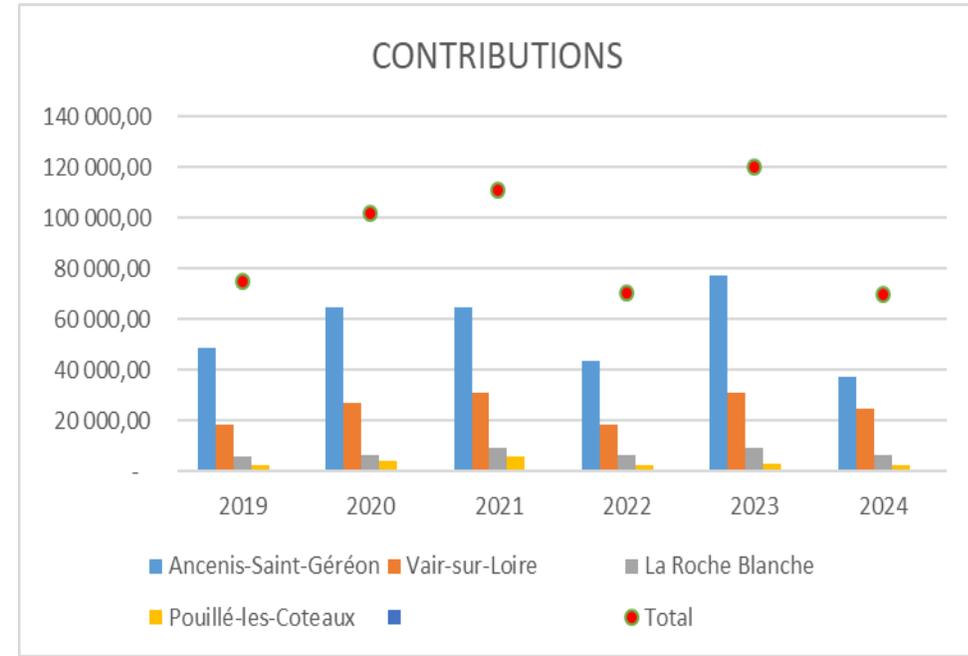
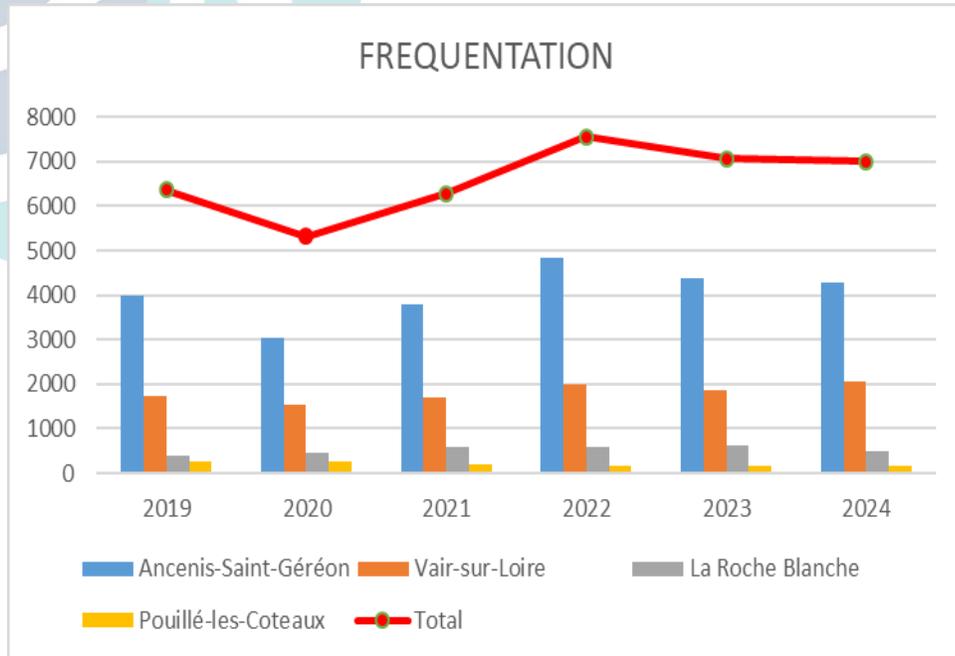


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	279 925,28	1 920,95
- Dépenses de l'exercice	320 545,75	1 943,45
= Résultat de l'exercice	-40 620,47	-22,50
+ Résultat reporté	67 432,90	784,46
= Résultat cumulé	26 812,43	761,96

FONCTIONNEMENT 2024

ALSH

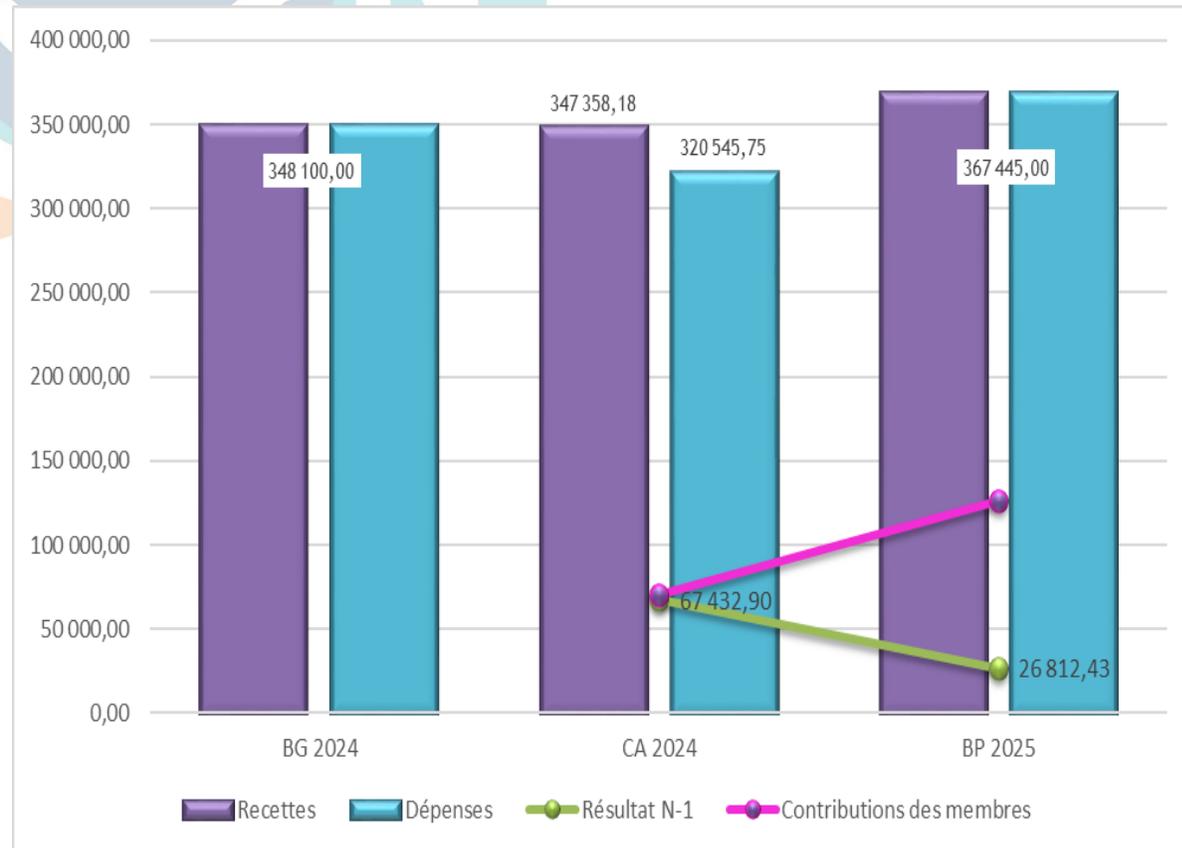


Variation annuelle de la fréquentation

	2020	2021	2022	2023	2024
ALSH	-17%	18%	20%	-7%	-1%

FONCTIONNEMENT 2025

ALSH

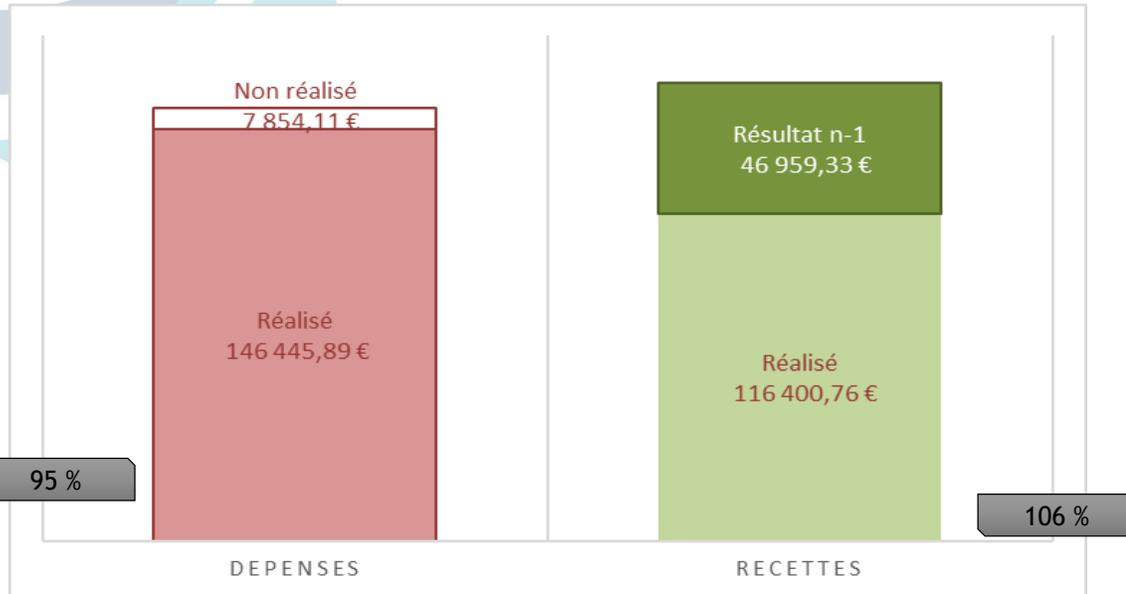


- ✓ Un budget qui évolue sur le volet masse salariale, en lien avec les évolutions qui impacte le budget global du SIVU
- ✓ Les recettes issues des familles tiennent compte du maintien de la fréquentation 2024 et de la revalorisation des tarifs.
- ✓ Au global, les recettes de la CAF sont reconduites sur les mêmes bases que 2024.
- ✓ Le résultat N-1 continue de diminuer en lien avec l'ouverture de la structure de l'Ancre et la contribution des communes membres évolue (70k€ en 2024 contre 126k€ en 2025)

FONCTIONNEMENT 2024

Relais Petite
Enfance

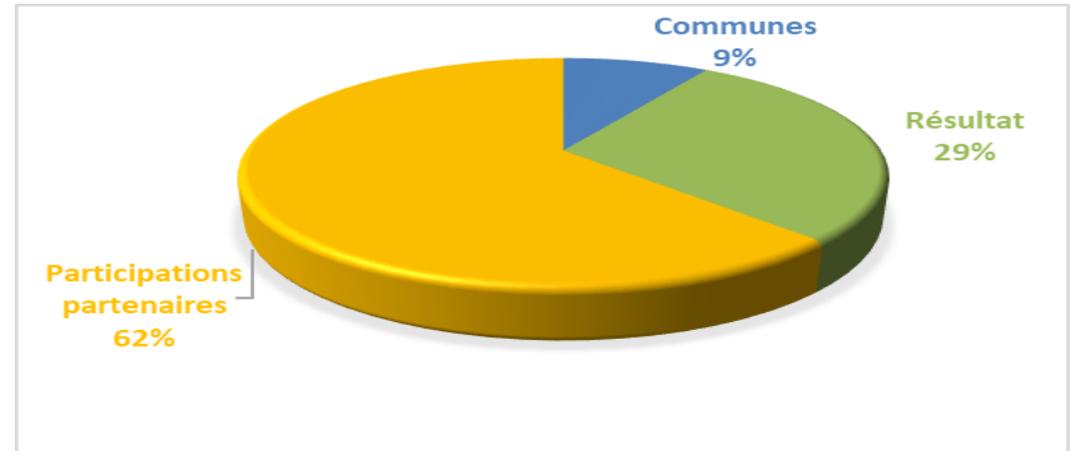
FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Un taux de réalisation tant en dépense qu'en recette proche de la prévision budgétaire avec la prise en compte d'une quote-part des charges en lien avec le bâtiment bénéfique aux recettes dans le cadre des financements du contrat territoriale.

Réunion du conseil syndical - 2 avril 2025

SOURCES DE FINANCEMENT



RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	116 400,76	1 184,72
- Dépenses de l'exercice	146 445,89	5 012,54
= Résultat de l'exercice	-30 045,13	-3 827,82
+ Résultat reporté	46 959,33	5 246,79
= Résultat cumulé	16 914,20	1 418,97

FONCTIONNEMENT 2025

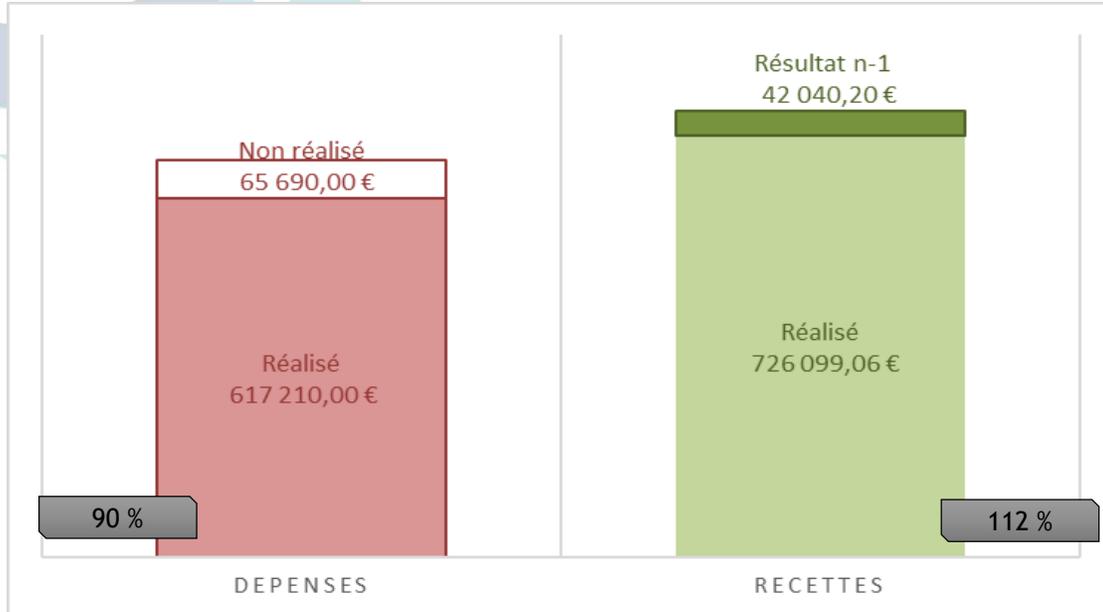


- ✓ Le budget de ce secteur affiche une légère hausse par rapport à 2024 + 6% Maintien de la répartition des charges d'entretien du bâtiment avec le multi-accueil.
- ✓ Les charges de personnel progressent, avec la création d'un mi-temps à partir de 2025
- ✓ Les recettes CAF en évolution avec le bon niveau de financement 2024 en lien avec la CTG et le renouvellement de la convention de financement propre au RPE pour 2025-2029.
- ✓ La diminution du résultat N-1 nous amène à une évolution de la contribution sur un niveau similaire à 2023 (14k€ en 2024 contre 35k€ en 2025)

FONCTIONNEMENT 2024

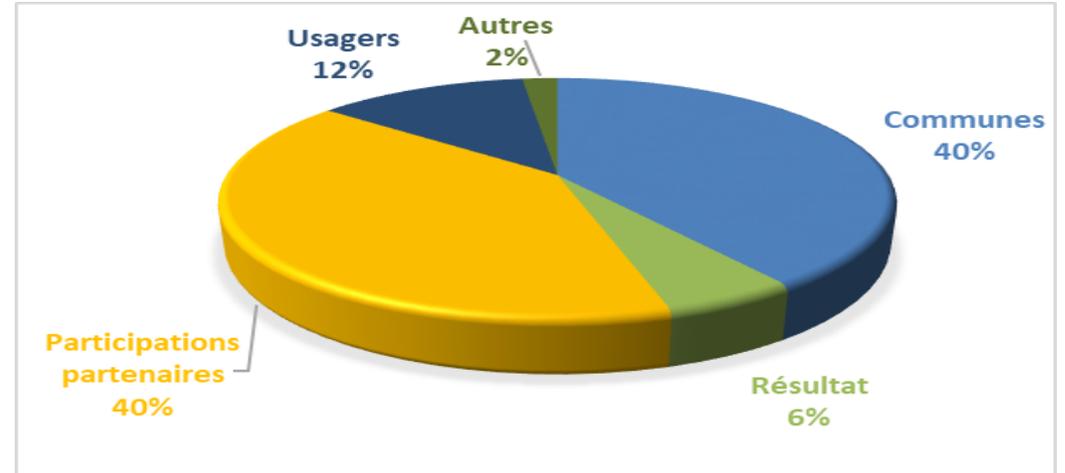
Multi-accueil

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Très bon niveau de recettes en lien avec la participation de la CAF
- Taux de réalisation des dépenses conformes à la prévision budgétaire

SOURCES DE FINANCEMENT

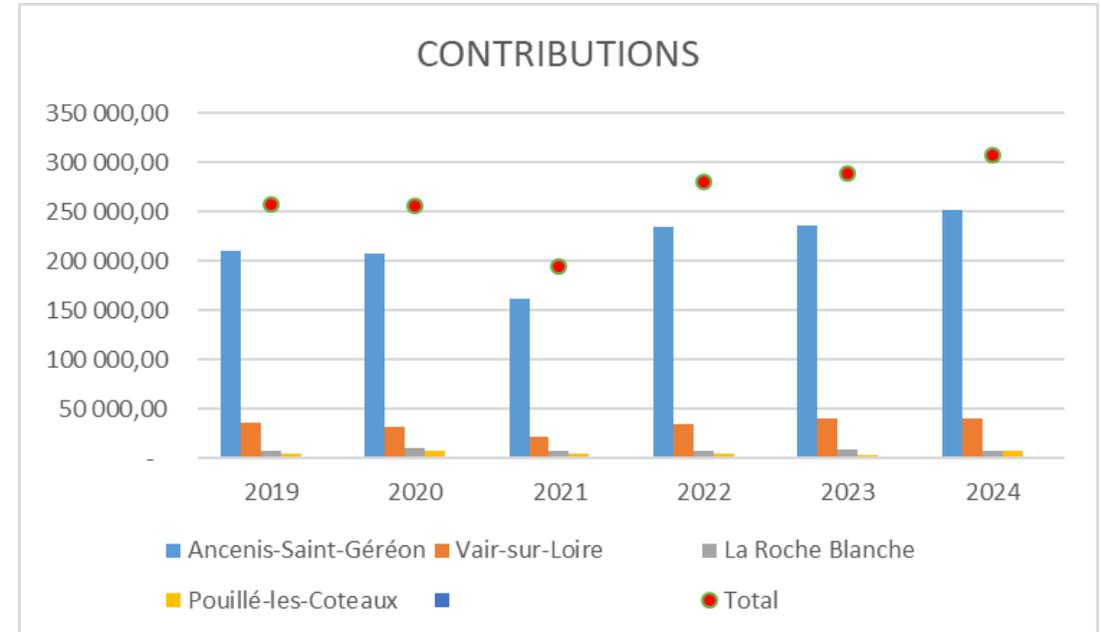
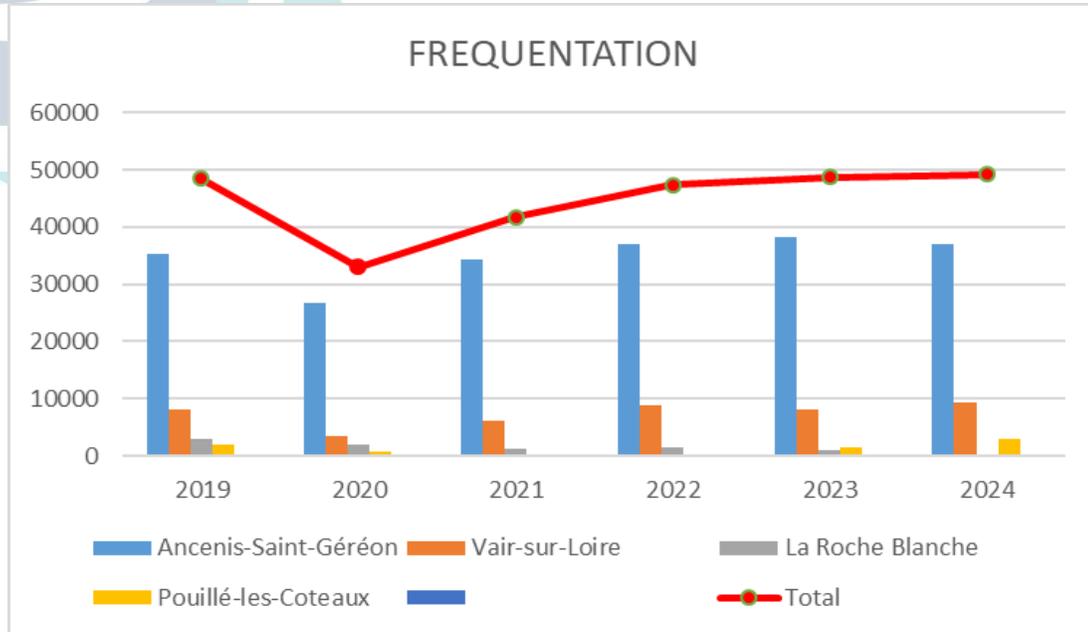


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	726 099,06	86 023,01
- Dépenses de l'exercice	617 210,00	61 803,49
= Résultat de l'exercice	108 889,06	24 219,52
+ Résultat reporté	42 040,20	-80 947,08
= Résultat cumulé	150 929,26	-56 727,56

FONCTIONNEMENT 2024

Multi-accueil

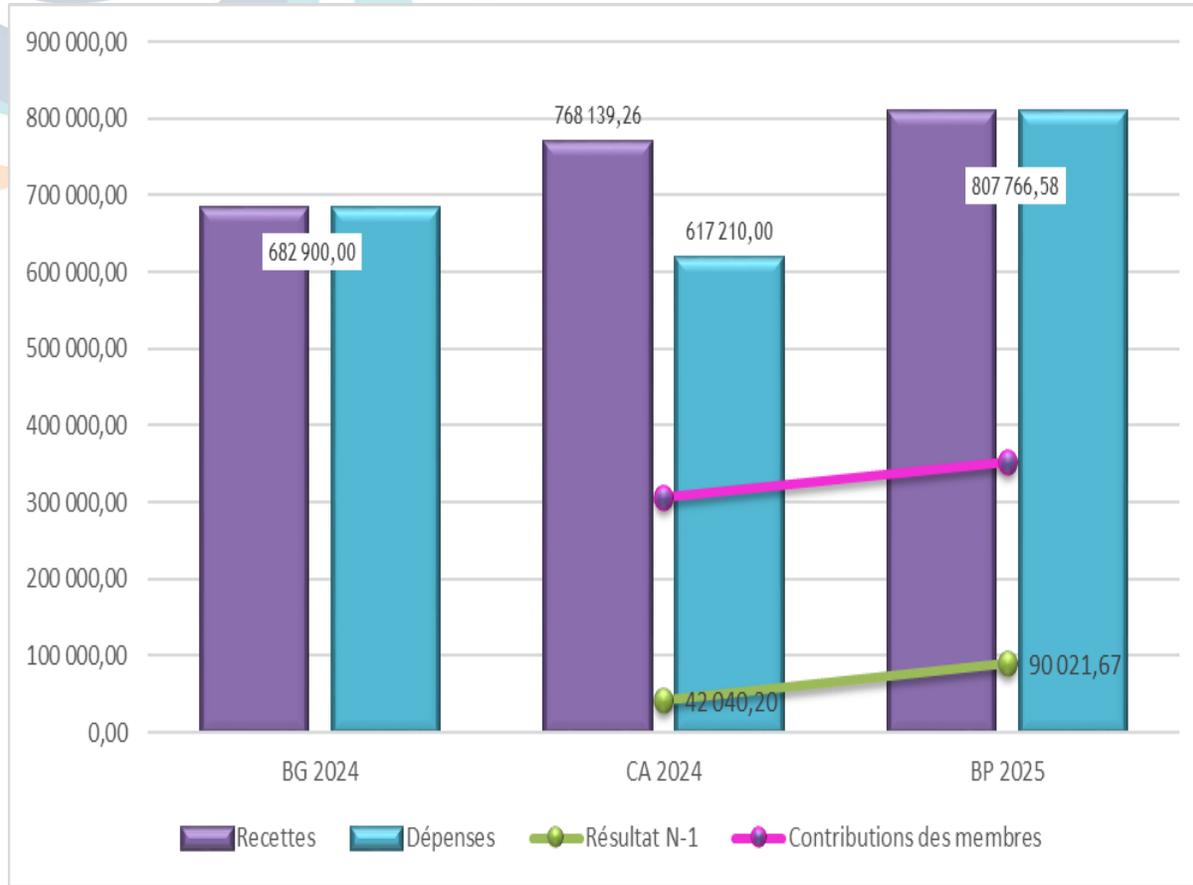


Variation annuelle de la fréquentation

	2020	2021	2022	2023	2024
Multi-accueil	-32%	27%	13%	3%	1%

FONCTIONNEMENT 2025

Multi-accueil



- ✓ Un budget qui évolue sur le volet masse salariale, en lien avec les évolutions qui impacte le budget global du SIVU
- ✓ Les charges à caractère général présentent une légère baisse en lien avec une diminution des fluides annoncée pour 2025 et une inflation qui reprend à un niveau correct.
- ✓ Une enveloppe de réserve de 36k€ permettant d'appréhender les futurs frais en lien avec les travaux du bâtiment.
- ✓ Les recettes CAF en évolution suite à la signature du contrat territorial globalisé.
- ✓ En intégrant le résultat N-1 et le besoin de financement 2024 de la section d'investissement, la contribution des communes membres passe de 307 059,80 € à 351 744,91€.



BUDGET PRIMITIF 2025

Investissement

● INVESTISSEMENT 2025

Les investissements 2025 correspondent au renouvellement des équipements et à anticiper budgétairement la rénovation du multi-accueil

CHAPITRES	Budget global 2024	CA 2024	Restes à réaliser	BP 2025 (hors RàR 2024)	BP 2025 + RàR 2024	VARIATION/BG 2024	
						en €	en %
RECETTES D'INVESTISSEMENT	152 730,00	90 329,17	0,00	182 111,51	182 111,51	29 381,51	19,24%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 905,30	4 876,31		61,96	61,96	-2 843	-97,9%
1068 - Affectation complémentaire excédent fonction.	62 238,26	62 238,26		60 907,59	60 907,59	-1 331	-2,1%
13 - Subventions d'investissement	23 000,00	13 527,00		0,00	0,00	-23 000	-100,0%
Total des recettes réelles d'investissement	88 143,56	80 641,57	0,00	60 969,55	60 969,55	-27 174,01	-30,8%
021 - Virement de la section de fonctionnement	54 886,44			109 991,96	109 991,96	55 106	100,4%
040 - Opérations entre sections	9 700,00	9 687,60		11 150,00	11 150,00	1 450	14,9%
Total des recettes d'ordre d'investissement	64 586,44	9 687,60	0,00	121 141,96	121 141,96	56 555,52	87,6%

CHAPITRES	Budget global 2024	CA 2024	Restes à réaliser	BP 2025 (hors RàR 2024)	BP 2025 + RàR 2024	VARIATION/BG 2024	
						en €	en %
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	152 730,00	143 944,40	4 836,43	177 275,08	182 111,51	29 381,51	19,24%
20 - Immobilisations incorporelles	801,74	0,00		20 000,00	20 000,00	19 198	2394,6%
21 - Immobilisations corporelles	26 828,60	18 895,58	4 836,43	27 867,89	32 704,32	5 876	21,9%
23 - Immobilisation en cours	510,00	497,90		72 791,96	72 791,96	72 282	14172,9%
Total des dépenses d'équipement	28 140,34	19 393,48	4 836,43	120 659,85	125 496,28	97 355,94	346,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	50 961,26		0,00	0,00	-51 000	-100,0%
Total des dépenses réelles d'investissement	79 140,34	70 354,74	4 836,43	120 659,85	125 496,28	46 355,94	246%
040 - Opérations entre sections	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000	
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
001 - Déficit d'investissement reporté	73 589,66	73 589,66		53 615,23	53 615,23	-19 974,43	-27,1%

RESULTAT DE L'EXERCICE

-53 615,23

- ✓ L'emprunt a été intégralement remboursé en 2024, aucune mobilisation de nouvel emprunt pour 2025.
- ✓ Le programme d'investissement concerne le renouvellement des équipements, une enveloppe budgétaire est anticipée dans le cadre des futurs travaux de rénovation du bâtiment.

INVESTISSEMENT 2025

Le programme d'investissement couvre à la fois le renouvellement des équipements des services et les projets plus structurants. Chaque enveloppe est définie par secteur.

Administration
générale

1 696 ,99€

ALSH

2 567,52€

Accueil du
mercredi

684,41 €

Relais Petite
Enfance

2 918,97€

Multi-accueil

169 519,52€

- ✓ Le programme d'investissements récurrents 2025 s'élève donc à 27 867,89€.
- ✓ L'enveloppe des investissements structurants de la maison de l'enfance prévoit une étude dans le cadre de la rénovation énergétique et de la toiture ainsi qu'une possible évolution du bâtiment à hauteur de 20 000€. Le solde de l'enveloppe permettra de mieux appréhender financièrement les travaux nécessaires au bâtiment.
- ✓ Ces investissements sont intégralement financés sans recours à l'emprunt.



BUDGET PRIMITIF 2025

Contributions des membres

UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Les statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixent, par activité, les modalités de répartition du déficit de gestion.

	Administration générale	Parentalité	ALSH	Accueil du mercredi	RPE	Multi-accueil Les petits Loirs	Annuité MA
Commune d'accueil					30%	30%	30%
Population	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Potentiel fiscal	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Population - de 6 ans					50% du solde	10% du solde	50% du solde
Fréquentation			90%	90%		70% du solde	

- ✓ Suivi budgétaire garantissant une traçabilité de la contribution par activité

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES 2025

Sur la base des statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixant, par activité, les modalités de répartition du déficit de gestion, les contributions de chacun des membres ont été fixées pour l'exercice 2025.

		POUR INFORMATION						
CONTRIBUTION 2024	CONTRIBUTION 2025	Administration générale	Parentalité	Accueils de loisirs	Accueils du mercredi	Relais Petite Enfance	Multi-Accueil	
Ancenis-Saint-Géréon	408 529,07	418 392,21 €	25 592,13	0,00	78 331,79	6 397,29	25 858,95	282 212,05
Vair-sur-Loire	111 403,08	105 122,39 €	8 136,38	0,00	36 341,34	3 738,67	6 440,33	50 465,66
La Roche-Blanche	24 743,83	17 548,79 €	2 002,41	0,00	8 494,68	792,41	1 653,98	4 605,31
Pouillé-les-Coteaux	17 321,79	20 934,38 €	1 683,54	0,00	3 001,15	348,17	1 439,63	14 461,88
TOTAL	561 997,77 €	561 997,77 €	37 414,46 €	- €	126 168,97 €	11 276,54 €	35 392,89 €	351 744,91 €

- ✓ Une contribution 2025 au même niveau que 2024 intégrant :
- des financements de la CAF en lien avec le nouveau contrat territorial globalisé signé courant 2024
 - intégrant une revalorisation des tarifs de 1,8% selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de janvier 2025
 - un fonds de roulement à hauteur de 100 000€
 - une enveloppe d'investissement nécessaire aux futurs travaux de rénovation.

N° 2024-008 - FINANCES - EXERCICE 2025 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

APPROUVE le budget primitif 2025 selon les équilibres par section suivants :

BUDGET PRINCIPAL	Budget primitif 2025
Fonctionnement	1 809 930,88 €
Investissement	182 111,51 €
TOTAL	1 992 042,39 €

AUTORISE monsieur le Président à réaliser, à l'intérieur de chaque section du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement tout virement de crédits de chapitre à chapitre, qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel, FIXE la contribution des communes membres au titre de l'exercice 2024 à 561 997.77 €, selon la répartition suivante :

		POUR INFORMATION						
CONTRIBUTION 2024	CONTRIBUTION 2025	Administration générale	Parentalité	Accueils de loisirs	Accueils du mercredi	Relais Petite Enfance	Multi-Accueil	
Ancenis-Saint-Géréon	408 529,07	418 392,21 €	25 592,13	0,00	78 331,79	6 397,29	25 858,95	282 212,05
Vair-sur-Loire	111 403,08	105 122,39 €	8 136,38	0,00	36 341,34	3 738,67	6 440,33	50 465,66
La Roche-Blanche	24 743,83	17 548,79 €	2 002,41	0,00	8 494,68	792,41	1 653,98	4 605,31
Pouillé-les-Coteaux	17 321,79	20 934,38 €	1 683,54	0,00	3 001,15	348,17	1 439,63	14 461,88
TOTAL	561 997,77 €	561 997,77 €	37 414,46 €	- €	126 168,97 €	11 276,54 €	35 392,89 €	351 744,91 €

PRECISE que cette contribution donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes au cours du 1^{er} semestre 2025, pour la totalité,

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.



ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

N° 2024-009 - FINANCES - EXERCICE 2024 -
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

N° 2024-009 - FINANCES - EXERCICE 2025 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CONSIDERANT l'ouverture des crédits au budget primitif 2025 pour le versement de subventions aux associations, au chapitre 65 pour celles relevant du fonctionnement ;

CONSIDERANT la réception de demandes de subventions pour l'année 2025, destinées à soutenir le fonctionnement des associations ;

CONSIDERANT l'examen des dossiers de demandes, et en particulier les associations ayant reçu un avis favorable au titre de l'exercice 2025, pour les montants figurant ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Pour mémoire : Attributions 2024	Propositions 2025
Amicale du personnel	4 247,07 €	4 498,27 €
SOS Urgences Garde d'Enfants	310 €	310 €
Total	4 557,07 €	4 808,27 €

CONSIDERANT la volonté de maintenir la politique de soutien aux associations.

N° 2024-009 - FINANCES - EXERCICE 2025 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé que le Conseil syndical :

ATTRIBUE les subventions aux associations au titre de l'exercice 2025 pour les montants figurant dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment les courriers de notification.

ARRETE les conditions de versement des subventions, dans chacun des courriers d'attribution.

PRECISE que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2025.

		BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	RAR 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES		1 642 610,00	1 804 433,61	1 809 930,88	
<i>Opérations réelles</i>		1 642 610,00	1 804 433,61	1 806 930,88	
013	Atténuations de charges	10 000,00	17 288,15	0,00	
70	Produits des services	355 000,00	375 971,37	363 043,60	
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	466 671,52	599 546,06	532 570,00	
74	Contributions des communes membres	561 997,77	561 997,77	561 997,77	
75	Produits divers de gestion courante	0,00	689,55	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
002	Excédent antérieur reporté	248 940,71	248 940,71	349 319,51	
<i>Opérations d'ordre</i>		0,00	0,00	3 000,00	
042	Travaux en régie	0,00	0,00	3 000,00	
DEPENSES		1 642 610,00	1 394 206,51	1 809 930,88	
<i>Opérations réelles</i>		1 578 023,56	1 384 518,91	1 688 788,92	
011	Charges à caractère général	267 933,56	201 754,04	268 953,13	
012	Charges de personnel	1 210 000,00	1 175 981,09	1 262 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	97 490,00	5 594,84	156 435,79	
66	Frais financiers	1 200,00	1 188,94	0,00	
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	400,00	
68	Dotations aux provisions	1 000,00	0,00	1 000,00	
<i>Opérations d'ordre</i>		64 586,44	9 687,60	121 141,96	
023	Virement à la section d'investissement	54 886,44	0,00	109 991,96	
042	Dotations aux amortissements	9 700,00	9 687,60	11 150,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	410 227,10	0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES		152 730,00	90 329,17	182 111,51	0,00
<i>Opérations réelles</i>		88 143,56	80 641,57	60 969,55	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 143,56	67 114,57	60 969,55	
13	Subventions	23 000,00	13 527,00	0,00	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<i>Opérations d'ordre</i>		64 586,44	9 687,60	121 141,96	0,00
021	Virement à la section d'investissement	54 886,44	0,00	109 991,96	
040	Dotations aux amortissements	9 700,00	9 687,60	11 150,00	
DEPENSES		152 730,00	143 944,40	177 275,08	4 836,43
<i>Opérations réelles</i>		152 730,00	143 944,40	174 275,08	4 836,43
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	50 961,26	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	801,74	0,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 828,60	18 895,58	27 867,89	4 836,43
23	Immobilisations en cours	510,00	497,90	72 791,96	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	73 589,66	73 589,66	53 615,23	
<i>Opérations d'ordre</i>		0,00	-53 615,23	3 000,00	-4 836,43
040	Travaux en régie	0,00	0,00	3 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	-53 615,23	4 836,43	-4 836,43

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon	408 529,07	408 529,07	418 392,21
Vair-sur-Loire	111 403,08	111 403,08	105 122,39
La Roche-Blanche	24 743,83	24 743,83	17 548,79
Pouillé-les-Coteaux	17 321,79	17 321,79	20 934,38
TOTAL	561 997,77	561 997,77	561 997,77

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	161 286,39
Résultat de fonctionnement 2023	248 940,71
A Résultat de fonctionnement total	410 227,10
Résultat d'investissement 2024	19 974,43
Résultat d'investissement 2023	-73 589,66
B Résultat d'investissement total	-53 615,23
C Restes à réaliser 2024	-4 836,43
A+B+C Résultat net global cumulé	351 775,44

BUDGET GLOBAL
2024

CA 2024

BUDGET PRIMITIF
2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		167 200,00	187 247,49	178 962,00
Opérations réelles		167 200,00	187 247,49	178 962,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	
70	Produits des services			
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	25 035,66	45 083,15	20 000,00
74	Contributions des communes membres	108 558,95	108 558,95	37 414,46
75	Produits divers de gestion courante			
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
002	Excédent antérieur reporté	33 605,39	33 605,39	121 547,54
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie	0,00 #	0,00 #	0,00
DEPENSES		167 200,00	65 699,95	178 962,00
Opérations réelles		166 600,00	64 706,58	177 962,00
011	Charges à caractère général	19 000,00	19 025,46	24 846,04
012	Charges de personnel	61 020,00	44 993,42	50 800,00
65	Autres charges de gestion courante	85 580,00	687,70	101 315,96
66	Frais financiers	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	1 000,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues			
Opérations d'ordre		600,00	993,37	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Dotations aux amortissements	600,00	993,37	1 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	121 547,54	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		600,00	993,37	1 000,00
Opérations réelles		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions			
001	Excédent d'investissement reporté			0,00
Opérations d'ordre		600,00	993,37	1 000,00
021	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
040	Dotations aux amortissements	600,00	993,37	1 000,00
DEPENSES		600,00	296,38	1 000,00
Opérations réelles		600,00	296,38	1 000,00
13	Subventions			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles	200,00		
21	Immobilisations corporelles	1 698,88	1 595,26	1 696,99
23	Immobilisations en cours			
020	Dépenses imprévues			
001	Déficit d'investissement reporté	-1 298,88	-1 298,88	-696,99
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	696,99	0,00

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon	75 883,23	75 883,23	25 592,13
Vair-sur-Loire	22 458,11	22 458,11	8 136,38
La Roche-Blanche	5 495,18	5 495,18	2 002,41
Pouillé-les-Coteaux	4 722,43	4 722,43	1 683,54
TOTAL	108 558,95	108 558,95	37 414,46

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	87 942,15
Résultat de fonctionnement 2023	33 605,39
A Résultat de fonctionnement total	121 547,54
Résultat d'investissement 2024	-601,89
Résultat d'investissement 2023	1 298,88
B Résultat d'investissement total	696,99
C Restes à réaliser 2024	0,00
A+B+C Résultat net global cumulé	122 244,53

BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
-------------------------------	----------------	---------------------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		21 460,00	31 028,08	32 915,21
Opérations réelles		21 460,00	31 028,08	32 915,21
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services			
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	10 935,86	20 503,94	15 000,00
74	Contributions des communes membres			0,00
75	Produits divers de gestion courante			
77	Produits exceptionnels			
002	Excédent antérieur reporté	10 524,14	10 524,14	17 915,21
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie	0,00 #	0,00 #	0,00
DEPENSES		21 460,00	13 112,87	32 915,21
Opérations réelles		21 460,00	13 112,87	32 915,21
011	Charges à caractère général	14 500,00	6 695,10	14 750,00
012	Charges de personnel	2 750,00	6 417,77	6 400,00
65	Autres charges de gestion courante	4 210,00	0,00	11 765,21
66	Frais financiers			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions			
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Dotations aux amortissements			
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	17 915,21	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		0,00	0,00	0,00
Opérations réelles		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions			
001	Excédent d'investissement reporté			
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
021	Virement à la section d'investissement			
040	Dotations aux amortissements			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Opérations réelles		0,00	0,00	0,00
13	Subventions			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
020	Dépenses imprévues			
001	Déficit d'investissement reporté			
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon			
Vair-sur-Loire			
La Roche-Blanche			
Pouillé-les-Coteaux			
TOTAL	0,00	0,00	0,00

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	7 391,07
Résultat de fonctionnement 2023	10 524,14
A Résultat de fonctionnement total	17 915,21
Résultat d'investissement 2024	0,00
Résultat d'investissement 2023	0,00
B Résultat d'investissement total	0,00
C Restes à réaliser 2024	0,00
A+B+C Résultat net global cumulé	17 915,21

BUDGET GLOBAL
2024

CA 2024

BUDGET PRIMITIF
2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		268 650,00	307 300,51	258 935,00
Opérations réelles		268 650,00	307 300,51	258 935,00
013	Atténuations de charges	0,00	949,73	0,00
70	Produits des services	110 000,00	117 793,00	110 000,00
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	48 300,00	78 206,94	61 550,00
74	Contributions des communes membres	61 971,25	61 971,25	11 276,54
75	Produits divers de gestion courante		0,84	
77	Produits exceptionnels			0,00
002	Excédent antérieur reporté	48 378,75	48 378,75	76 108,46
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie	0,00 #	0,00 #	0,00
DEPENSES		268 650,00	231 192,05	258 935,00
Opérations réelles		267 950,00	230 984,93	258 485,00
011	Charges à caractère général	33 000,00	30 078,17	35 650,00
012	Charges de personnel	234 230,00	200 592,90	222 500,00
65	Autres charges de gestion courante	720,00	313,86	335,00
66	Frais financiers			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions			
Opérations d'ordre		700,00	207,12	450,00
023	Virement à la section d'investissement	500,00	0,00	200,00
042	Dotations aux amortissements	200,00	207,12	250,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	76 108,46	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		700,00	207,12	450,00
Opérations réelles		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions			
001	Excédent d'investissement reporté			
Opérations d'ordre		700,00	207,12	450,00
021	Virement à la section d'investissement	500,00	0,00	200,00
040	Dotations aux amortissements	200,00	207,12	250,00
DEPENSES		700,00	-27,29	450,00
Opérations réelles		700,00	-27,29	450,00
13	Subventions			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	727,29	0,00	684,41
23	Immobilisations en cours			
020	Dépenses imprévues			
001	Déficit d'investissement reporté	-27,29	-27,29	-234,41
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	234,41	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon	32 974,33	32 974,33	6 397,29
Vair-sur-Loire	21 520,51	21 520,51	3 738,67
La Roche-Blanche	5 502,36	5 502,36	792,41
Pouillé-les-Coteaux	1 974,05	1 974,05	348,17
TOTAL	61 971,25	61 971,25	11 276,54

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	27 729,71
Résultat de fonctionnement 2023	48 378,75
A Résultat de fonctionnement total	76 108,46
Résultat d'investissement 2024	207,12
Résultat d'investissement 2023	27,29
B Résultat d'investissement total	234,41
C Restes à réaliser 2024	
A+B+C Résultat net global cumulé	76 342,87

**BUDGET GLOBAL
2024**
CA 2024
**BUDGET PRIMITIF
2025**
**Report de crédit
2024**
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		348 100,00	347 358,18	367 445,00	
<i>Opérations réelles</i>		348 100,00	347 358,18	367 445,00	
013	Atténuations de charges	0,00	1 024,41	0,00	
70	Produits des services	160 000,00	164 584,29	163 043,60	
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	50 600,00	44 246,13	51 420,00	
74	Contributions des communes membres	70 067,10	70 067,10	126 168,97	
75	Produits divers de gestion courante	0,00	3,35	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
002	Excédent antérieur reporté	67 432,90	67 432,90	26 812,43	
<i>Opérations d'ordre</i>		0,00	0,00	0,00	
042	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES		348 100,00	320 545,75	367 445,00	
<i>Opérations réelles</i>		345 700,00	319 073,42	365 045,00	
011	Charges à caractère général	86 650,00	72 576,70	89 350,00	
012	Charges de personnel	257 000,00	245 221,61	274 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 750,00	1 275,11	1 395,00	
66	Frais financiers				
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00	
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues				
<i>Opérations d'ordre</i>		2 400,00	1 472,33	2 400,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	
042	Dotations aux amortissements	2 400,00	1 472,33	2 400,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	26 812,43	0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		2 400,00	1 920,95	2 461,96	0,00
<i>Opérations réelles</i>		0,00	448,62	61,96	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	448,62	61,96	
13	Subventions				
001	Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>		2 400,00	1 472,33	2 400,00	0,00
021	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		
040	Dotations aux amortissements	2 400,00	1 472,33	2 400,00	
DEPENSES		2 400,00	1 158,99	1 805,56	656,40
<i>Opérations réelles</i>		2 400,00	1 158,99	1 805,56	656,40
13	Subventions				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles	200,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	2 984,46	1 943,45	2 567,52	656,40
23	Immobilisations en cours				
020	Dépenses imprévues				
001	Déficit d'investissement reporté	-784,46	-784,46	-761,96	
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	761,96	656,40	-656,40

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon	37 282,06	37 282,06	78 331,79
Vair-sur-Loire	24 331,93	24 331,93	36 341,34
La Roche-Blanche	6 221,18	6 221,18	8 494,68
Pouillé-les-Coteaux	2 231,93	2 231,93	3 001,15
TOTAL	70 067,10	70 067,10	126 168,97

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	-40 620,47
Résultat de fonctionnement 2023	67 432,90
A Résultat de fonctionnement total	26 812,43
Résultat d'investissement 2024	-22,50
Résultat d'investissement 2023	784,46
B Résultat d'investissement total	761,96
C Restes à réaliser 2024	-656,40
A+B+C Résultat net global cumulé	26 917,99

BUDGET GLOBAL
2024

CA 2024

BUDGET PRIMITIF
2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		154 300,00	163 360,09	163 907,09
Opérations réelles		154 300,00	163 360,09	163 907,09
013	Atténuations de charges	0,00	362,61	0,00
70	Produits des services			
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	93 000,00	101 697,48	111 600,00
74	Contributions des communes membres	14 340,67	14 340,67	35 392,89
75	Produits divers de gestion courante			
77	Produits exceptionnels			
002	Excédent antérieur reporté	46 959,33	46 959,33	16 914,20
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		154 300,00	146 445,89	163 907,09
Opérations réelles		152 800,00	145 379,09	162 407,09
011	Charges à caractère général	26 500,00	16 718,98	24 157,09
012	Charges de personnel	125 000,00	128 243,05	137 800,00
65	Autres charges de gestion courante	1 300,00	417,06	450,00
66	Frais financiers			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions			
Opérations d'ordre		1 500,00	1 066,80	1 500,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Dotations aux amortissements	1 500,00	1 066,80	1 500,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	16 914,20	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		1 500,00	1 184,72	1 500,00
Opérations réelles		0,00	117,92	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		117,92	
13	Subventions			
001	Excédent d'investissement reporté			
Opérations d'ordre		1 500,00	1 066,80	1 500,00
021	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
040	Dotations aux amortissements	1 500,00	1 066,80	1 500,00
DEPENSES		653,21	-234,25	1 500,00
Opérations réelles		653,21	-234,25	1 500,00
13	Subventions			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles	200,00		
21	Immobilisations corporelles	5 700,00	5 012,54	2 918,97
23	Immobilisations en cours			0,00
040	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	-5 246,79	-5 246,79	-1 418,97
RESULTAT DE L'EXERCICE		846,79	1 418,97	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon	10 521,93	10 521,93	25 858,95
Vair-sur-Loire	2 568,90	2 568,90	6 440,33
La Roche-Blanche	671,94	671,94	1 653,98
Pouillé-les-Coteaux	577,90	577,90	1 439,63
TOTAL	14 340,67	14 340,67	35 392,89

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	-30 045,13
Résultat de fonctionnement 2023	46 959,33
A Résultat de fonctionnement total	16 914,20
Résultat d'investissement 2024	-3 827,82
Résultat d'investissement 2023	5 246,79
B Résultat d'investissement total	1 418,97
C Restes à réaliser 2024	
A+B+C Résultat net global cumulé	18 333,17

BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	Report de crédit 2024
-------------------------------	----------------	---------------------------------	----------------------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		682 900,00	768 139,26	807 766,58	
Opérations réelles		682 900,00	768 139,26	804 766,58	
013	Atténuations de charges	10 000,00	14 951,40	0,00	
70	Produits des services	85 000,00	93 594,08	90 000,00	
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	238 800,00	309 808,42	273 000,00	
74	Contributions des communes membres	307 059,80	307 059,80	351 744,91	
75	Produits divers de gestion courante		685,36		
77	Produits exceptionnels				
002	Excédent antérieur reporté	42 040,20	42 040,20	90 021,67	
Opérations d'ordre		0,00	0,00	3 000,00	
042	Amortissement subventions	0,00	0,00	3 000,00	
DEPENSES		682 900,00	617 210,00	807 766,58	
Opérations réelles		623 513,56	611 262,02	691 974,62	
011	Charges à caractère général	88 283,56	56 659,63	80 200,00	
012	Charges de personnel	530 000,00	550 512,34	570 500,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 930,00	2 901,11	41 174,62	
66	Frais financiers	1 200,00	1 188,94	0,00	
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	
68	Dotations aux provisions				
Opérations d'ordre		59 386,44	5 947,98	115 791,96	
023	Virement à la section d'investissement	54 386,44	0,00	109 791,96	
042	Dotations aux amortissements	5 000,00	5 947,98	6 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	150 929,26	0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		147 530,00	86 023,01	176 699,55	0,00
Opérations réelles		88 143,56	80 075,03	60 907,59	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 143,56	66 548,03	60 907,59	
13	Subventions	23 000,00	13 527,00	0,00	
001	Excédent d'investissement reporté				
Opérations d'ordre		59 386,44	5 947,98	115 791,96	0,00
021	Virement à la section d'investissement	54 386,44	0,00	109 791,96	
040	Dotations aux amortissements	5 000,00	5 947,98	6 000,00	
DEPENSES		148 376,79	142 750,57	172 519,52	4 180,03
Opérations réelles		148 376,79	142 750,57	169 519,52	4 180,03
13	Subventions				
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	50 961,26	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	201,74	0,00	20 000,00	
21	Immobilisations corporelles	15 717,97	10 344,33	20 000,00	4 180,03
23	Immobilisations en cours	510,00	497,90	72 791,96	
001	Déficit d'investissement reporté	80 947,08	80 947,08	56 727,56	
Opérations d'ordre		0,00	0,00	3 000,00	0,00
040	Amortissement subvention	0,00	0,00	3 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE		-846,79	-56 727,56	4 180,03	-4 180,03

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	BUDGET GLOBAL 2024	CA 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Ancenis-Saint-Géréon	251 867,52	251 867,52	282 212,05
Vair-sur-Loire	40 523,63	40 523,63	50 465,66
La Roche-Blanche	6 853,17	6 853,17	4 605,31
Pouillé-les-Coteaux	7 815,48	7 815,48	14 461,88
TOTAL	307 059,80	307 059,80	351 744,91

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2024	108 889,06
Résultat de fonctionnement 2023	42 040,20
A Résultat de fonctionnement total	150 929,26
Résultat d'investissement 2024	24 219,52
Résultat d'investissement 2023	-80 947,08
B Résultat d'investissement total	-56 727,56
C Restes à réaliser 2024	-4 180,03
A+B+C Résultat net global cumulé	90 021,67

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SIVU

Budget : BP - SIVU DE L'ENFANCE

Code	Libellé	Année	Montant
2024000152	Mise en place vannes TA Maison de l'Enfance	2024000152	3 145,63
2024000228	SWITCH CROQ	2023SIV02PU	
2024000227	SWITCH MDE	2024000228	656,40
		2024000227	1 034,40
			4 836,43

Désignation de l'établissement : SIVU
 Comptable assignataire :

DE **Quatre mille huit cents trente six euros et quarante trois centimes**

ARRETE A LA SOMME

Signature : **le 25/03/2025 le Président André-Jean VIEAU**
